CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport du Gouverneur **2021**



À propos de la CEB

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une institution financière multilatérale dotée d'une mission sociale. Fondée en 1956 par huit États membres du Conseil de l'Europe afin de trouver des solutions aux problèmes des réfugiés, elle est la doyenne des institutions multilatérales de développement européennes. Bien que la CEB procède d'un Accord Partiel entre des États membres du Conseil de l'Europe, elle possède une personnalité juridique distincte et est indépendante financièrement. Elle partage les principes et les valeurs du Conseil de l'Europe, lequel défend et promeut les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

► Projets

Depuis sa création il y a 65 ans, la Banque investit dans des projets sociaux qui favorisent la croissance inclusive et apportent un soutien aux populations les plus vulnérables dans toute l'Europe, tout en encourageant la durabilité environnementale. La CEB accorde des prêts et des garanties à ses 42 États membres pour financer des projets répondant à un certain nombre de critères. Les gouvernements, les collectivités locales ou régionales et les institutions financières sont autant d'emprunteurs potentiels. Les demandes de prêt sont soumises à un examen rigoureux, et les projets s'y rapportant sont conçus et mis en œuvre dans le respect des politiques sectorielles nationales, le cas échéant. En outre, la Banque utilise les fonds des donateurs pour soutenir les projets qui requièrent une assistance technique et/ou des subventions d'investissement et qui ont un effet positif sur les personnes les plus vulnérables. Les fonds fiduciaires de la CEB sont alimentés par ses États membres, par des États non membres, ainsi que par l'Union européenne.

► Ressources

La CEB lève des fonds sur les marchés internationaux de capitaux pour se financer. Elle dispose également de ressources qui lui sont confiées par différents donateurs, membres ou non de la Banque. Grâce à son excellente notation de crédit (AAA auprès de Standard & Poor's, perspective positive, AA+ auprès de Fitch Ratings, perspective stable, Aa1 auprès de Moody's, perspective stable, et AAA* auprès de Scope Ratings, perspective stable), la Banque emprunte à des conditions avantageuses, ce qui permet d'abaisser significativement le coût des prêts contractés par ses emprunteurs pour financer leurs projets sociaux.

*non sollicité



CEB @65 : Agir pour la cohésion sociale



Sommaire

À propos de la CEB 2

L'année 2021 en bref 4

Message du Gouverneur 5

65 ans d'investissement social 6

Soutien à la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030 7

Projets approuvés en 2021 8
- Lignes d'action de la CEB 10
- Croissance inclusive 11
- Soutien aux groupes vulnérables 25
- Durabilité environnementale 27

Réalisations de la CEB : les projets finalisés en 2021 30

Récompenser les bonnes pratiques et les innovations en faveur de la cohésion sociale 32

Faire progresser la connaissance du secteur social 34

Partenariats et Donateurs 36
- Partenariats 37
- Donateurs 40

Activités financières en 2021 46
- Portefeuilles de trésorerie 47
- Produits dérivés 47
- Financement de l'activité en 2021 48

Gouvernance et Ressources humaines 50
- Structure de gouvernance 51
- Organigramme 52
- Contrôle de la conformité 53
- Audit interne 54
- Évaluation 54
- ESG / Rendre compte de la durabilité 55
- Ressources humaines 56

Annexes : projets et prêts en 2021 58

Notes au lecteur 66

L'année 2021 en bref



Messages clés

- 65 ans de promotion de la cohésion sociale à travers l'Europe
- Maintien d'une activité de financement régulière conformément au Plan de développement 2020-2022
- Dans le prolongement de la réponse immédiate à la crise du Covid-19, soutien maintenu auprès des États membres dans une logique de reprise économique inclusive et propice à la cohésion sociale pour les plus vulnérables
- Adoption d'un cadre d'alignement sur l'Accord de Paris assorti d'une feuille de route par étapes visant à renforcer la contribution de la Banque pour relier l'action climatique à l'inclusion sociale
- Signature d'une déclaration conjointe sur "l'ambition collective à l'égard du climat" par les banques multilatérales de développement lors de la COP26
- Initiatives de promotion et de collaboration en faveur d'un investissement social plus fort, plus large et plus durable auprès des institutions financières multilatérales et d'autres organisations internationales
- Signature de nouveaux projets en partenariat avec l'UE : Fonds pour le logement et l'autonomisation des Roms (*Housing and Empowerment of Roma,* HERO) et Partenariats et financements pour l'inclusion des migrants (*Partnerships and Financing for Migrant Inclusion,* PAFMI)
- Finalisation de la nouvelle évaluation élargie des piliers de l'Union européenne

Perspectives : La réponse à la pression exceptionnelle exercée sur le secteur social reste une priorité clé pour la Banque.

Chiffres clés au 31 décembre 2021

Près de € 4,2 milliards de prêts approuvés,
dont 16% (€ 657 millions) en réponse au Covid-19

57 projets dans 30 pays

Encours de prêts :
€ 18,9 milliards

Décaissements :
€ 4,0 milliards

Total alloué aux activités de financement liées au Covid-19 sur 2020-2021 :
€ 3,8 milliards

Fonds levés sur les marchés de capitaux internationaux sous l'autorisation d'emprunt pour 2021 :
€ 5,5 milliards

213 agents permanents

32 nationalités représentées

54% de femmes
46% d'hommes

Message du Gouverneur



Ce rapport couvre l'activité de la CEB en 2021, année durant laquelle mon prédécesseur, Rolf Wenzel, était en poste. Je tiens à lui exprimer ma reconnaissance personnelle et méritée pour les excellents résultats de l'année.

Sur le plan opérationnel, l'année 2021 s'est caractérisée par une activité soutenue de prêts dans des secteurs ciblés, contribuant ainsi de manière importante au renforcement de la cohésion sociale dans nos pays membres. Après avoir connu des niveaux d'activité extraordinairement élevés en 2020, induits par la réponse de la Banque aux besoins urgents des pays membres liés à la crise du Covid-19, l'année 2021 a connu un retour aux niveaux fixés par le Plan de développement 2020-2022, avec un total de 4,2 milliards d'euros approuvés en faveur de 57 projets sociaux. À fin d'année, le portefeuille de prêts de la CEB s'élevait à 18,9 milliards d'euros et son stock de projets à 8,9 milliards d'euros, comparé à 17,4 milliards d'euros et 9,5 milliards d'euros respectivement, à fin 2020. Pour ce qui relève des marchés de capitaux, la Banque a pleinement utilisé son autorisation d'emprunt de 5,5 milliards d'euros et, pour la première fois a émis des obligations dans un nombre record de huit devises différentes au cours d'une même année civile. Le bénéfice net de l'année s'élève à 94,8 millions d'euros.

En 2021, la CEB a maintenu sa participation aux principales rencontres entre parties prenantes. Lors du Sommet Finance en Commun, la Banque a joué un rôle prépondérant, aux côtés de la communauté élargie des banques publiques de développement, dans la promotion de l'intégration des aspects sociaux dans les projets d'investissement. La CEB a également participé à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) à Glasgow, où sa délégation a pris part à plusieurs débats importants avec les parties prenantes de la Banque.

Pour ce qui est de l'avenir, j'ai l'intention de capitaliser sur ces succès. Nous améliorerons encore davantage notre visibilité auprès de ceux qui ont le plus besoin de nous, tout en nous associant de manière plus approfondie à un large éventail de parties prenantes, dont notamment le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, les organisations de la société civile et, de façon cruciale à ce stade, nos propres actionnaires.

Nous vivons désormais dans un monde profondément et irrévocablement modifié à la suite de la pandémie de Covid-19. Nous voyons déjà des signes indiquant que les priorités du passé ne seront pas les seuls sujets de préoccupation à l'avenir. La pandémie a exacerbé un grand nombre parmi les défis sociaux et les inégalités qui existaient déjà avant le Covid-19 ; beaucoup d'autres sont apparus de manière imprévue. Notre défi doit donc être de comprendre l'évolution des besoins de nos parties prenantes afin de mieux les soutenir, en veillant à ce que l'approche de "reconstruire en mieux" prévale, afin d'aboutir à une inclusion sociale aussi réelle que durable.

En ces heures sombres, la guerre fait rage en Europe et je tiens à exprimer notre solidarité avec le peuple ukrainien, victime de l'invasion militaire lancée par la Russie. La situation humanitaire en Ukraine se détériore rapidement et des millions de personnes fuient la mort et les destructions, cherchant désespérément la sécurité dans les pays voisins et au-delà. La CEB sera aux côtés de ses pays membres pour faire face à cette crise sans précédent, conformément à son mandat historique d'aide aux réfugiés, aux migrants et aux personnes déplacées.

En 2021, nous avons fièrement célébré le 65ème anniversaire de la création de la CEB. C'est un grand honneur pour moi à présent de prendre les rênes de cette institution : une institution dotée d'un héritage historique significatif et d'un mandat social unique. Elle a déjà tant accompli pour un grand nombre de personnes, et a aujourd'hui la formidable capacité de faire encore plus. Je suis convaincu que nous pouvons, et même que nous devons, tirer parti de cette capacité à réaliser toujours davantage pour encore mieux remplir la mission de la Banque, qui est celle d'aider les personnes les plus vulnérables et les plus défavorisées en Europe, particulièrement en ces temps-ci. En tant que Gouverneur, je m'engage de manière résolue à concrétiser cette ambition.

Paris, le 10 mars 2022
Carlo MONTICELLI

65 ans d'investissement social

En 65 ans d'existence, la CEB a accompagné ses pays membres dans leur transition vers une société et une économie plus durables sur le plan social et environnemental, en s'adaptant aux divers priorités et enjeux d'ordre social à travers l'Europe. Créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en tant que "Fonds de Réétablissement" pour aider les pays européens à reconstruire leurs infrastructures détruites et des centaines de milliers de personnes déplacées à s'installer, la CEB a débuté son mandat avec un capital inférieur à US$ 7 millions. Sa transformation progressive pour devenir une banque multilatérale de développement à part entière, à vocation exclusivement sociale, est intimement liée à l'histoire du continent européen. Aujourd'hui, la mission sociale de la CEB n'a jamais fait autant sens face à la cohésion sociale mise à mal en Europe par la pandémie de Covid-19 et les crises migratoire et climatique.

Chronologie

1956
Création par l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg et la Turquie

1960s
Accent mis sur l'acquisition par les travailleurs migrants des compétences nécessaires sur le marché du travail

1970s
Premier élargissement d'importance (10 nouveaux États membres) ; Accent mis sur des projets de formation professionnelle et de développement rural

1993
Nouveaux membres issus d'Europe centrale, orientale et du Sud-est suite au Sommet de Vienne (5 nouveaux États membres)

1997
La cohésion sociale en Europe fait officiellement partie intégrante du mandat de la CEB lors du Sommet de Strasbourg ; La gestion de l'environnement devient une priorité.

2000s
le nombre d'États membres passe à 36

2005
Élargissement du rôle de la CEB afin de contribuer au développement d'une société européenne libre, démocratique et plus inclusive

2012
Élaboration du Programme régional de logement avec des partenaires internationaux afin d'aider à la réinstallation des personnes déplacées par les guerres en ex-Yougoslavie

2015
Création du Fonds pour les migrants et les réfugiés

2017
Émission de la première obligation d'inclusion sociale de la CEB

2020
Émission de la première obligation d'inclusion sociale de la CEB en réponse au Covid-19

2021
La CEB rejoint d'autres banques multilatérales de développement sur les "ambitions collectives à l'égard du climat" lors de la COP26, et définit sa feuille de route pour l'alignement sur l'Accord de Paris relatif au changement climatique

Soutien à la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030

La CEB réaffirme sa vocation de banque de développement social à travers les prêts approuvés en 2021, ainsi que son engagement à soutenir ses États membres dans la promotion de la cohésion sociale et de l'intégration, tout en intégrant les principes de développement durable dans toutes ses activités.

Conformément à son Plan de développement pour la période 2020-2022, la Banque a pour objectif d'aider ses États membres à remplir les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Depuis le 1er janvier 2020, elle examine tous les projets qui lui sont soumis pour financement en fonction des dix objectifs de développement durable (ODD) les plus en phase avec son mandat.

- ODD alignés sur le mandat social de la Banque :
 - **1**-Pas de pauvreté
 - **10**-Inégalités réduites
- ODD spécifiques à un projet et ayant une pertinence sectorielle :
 - **3**-Bonne santé et bien-être
 - **4**-Éducation de qualité
 - **6**-Eau propre et assainissement
 - **8**-Travail décent et croissance économique
 - **11**-Villes et communautés durables
 - **16**-Paix, justice et institutions efficaces
- ODD liés à des enjeux transversaux :
 - **5**-Égalité entre les sexes
 - **13**-Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

- Faire le lien entre les projets approuvés et les ODD



La grande majorité des 57 projets approuvés en 2021 (98%) contribueront à l'ODD 10 (inégalités réduites). Vingt-quatre projets contribueront à l'ODD 11 (Villes et communautés durables), tandis que 47 projets contribueront à l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). L'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) est soutenu par 16 projets, l'ODD 8 (Travail décent) par 15 projets et l'ODD 4 (Éducation de qualité) par 13 projets.

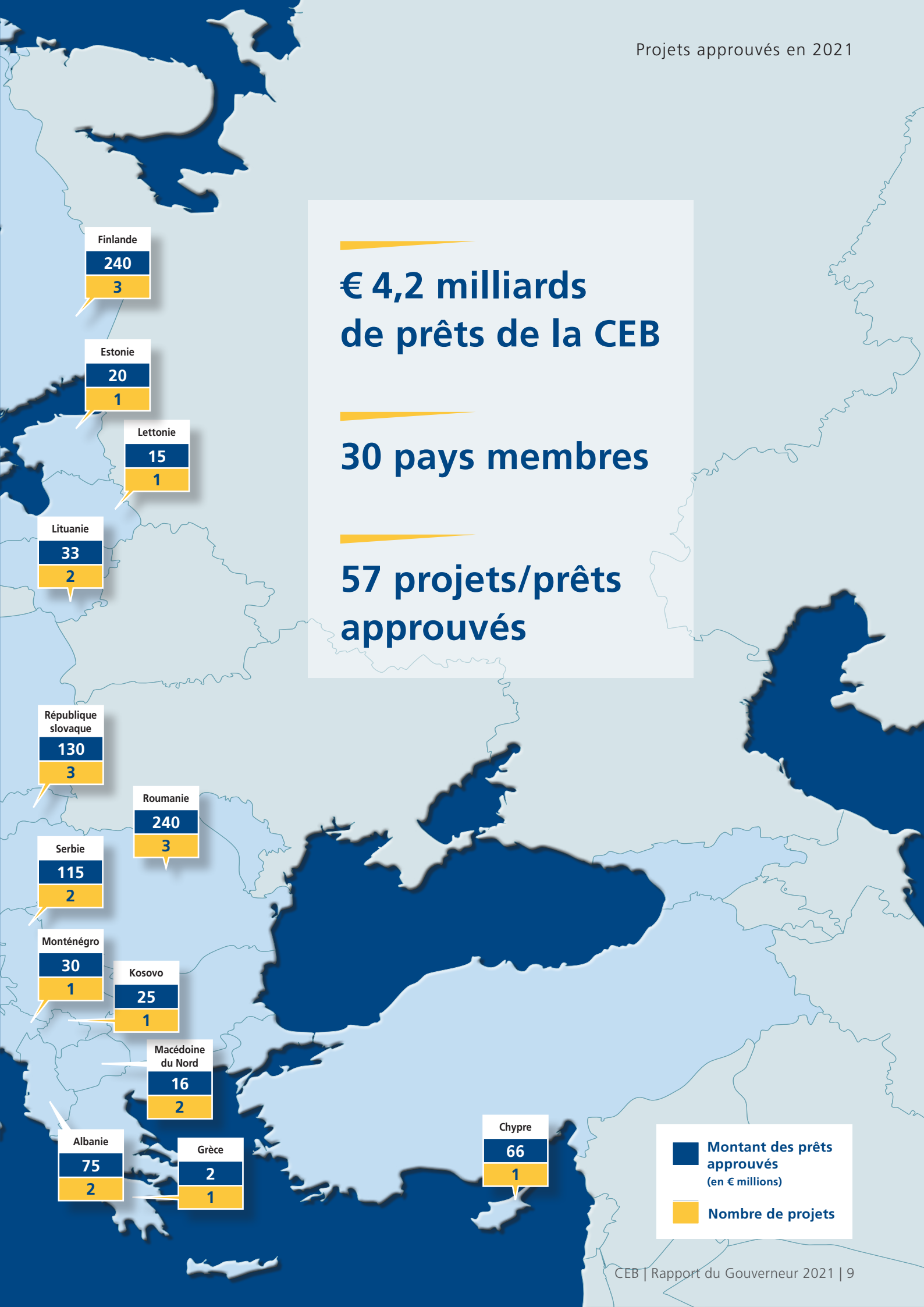
Chaque projet approuvé en 2021 contribuera en moyenne à trois ODD.

La reconnaissance par la CEB de la nature intrinsèque des dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable a été confirmée lors de la COP26, à l'occasion de la signature, avec d'autres banques multilatérales de développement, d'une déclaration conjointe sur l'ambition collective à l'égard du climat. Cette déclaration vise à aligner les flux financiers sur les dispositions et les objectifs de l'Accord de Paris relatif au changement climatique.

Le Rapport sur la durabilité de la Banque donne davantage de détails sur la répartition des financements de la CEB entre les ODD retenus et l'alignement sur l'Accord de Paris relatif au changement climatique.

Projets approuvés en 2021





€ 4,2 milliards de prêts de la CEB

30 pays membres

57 projets/prêts approuvés

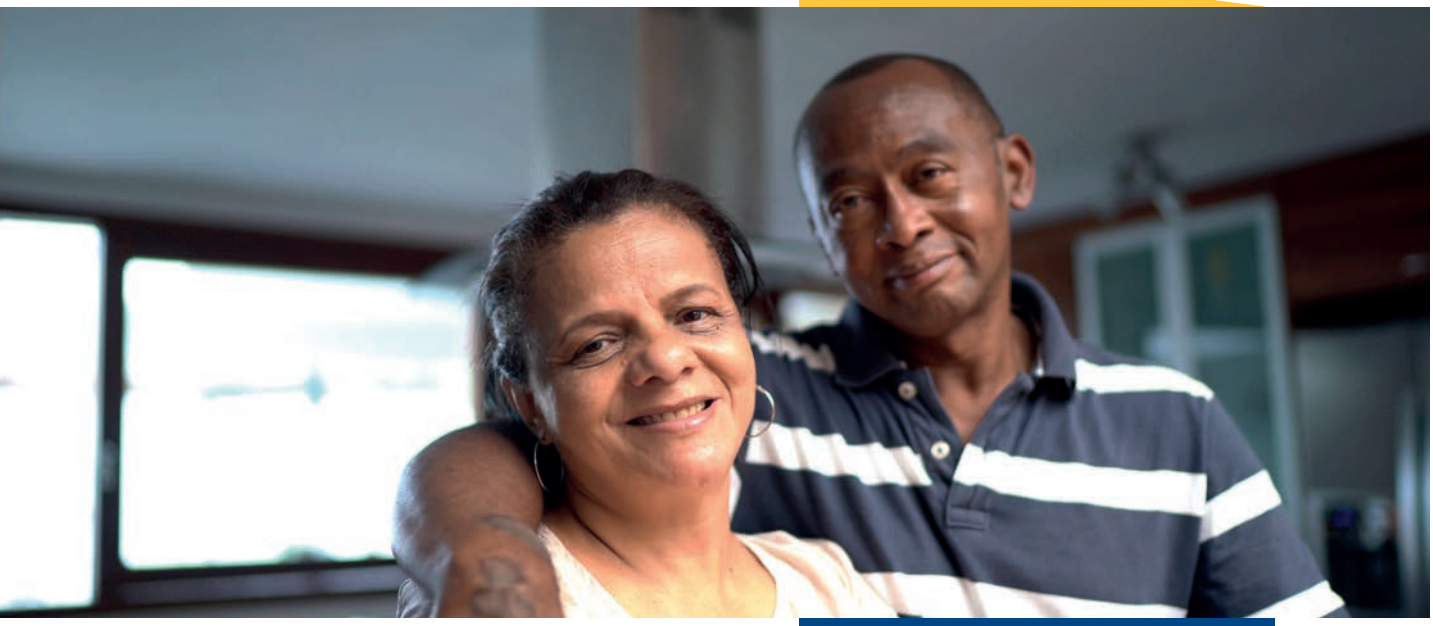
Lignes d'action de la CEB

Les effets de l'accroissement des inégalités socio-économiques, de la dégradation environnementale continue et du changement climatique forment une tendance à long terme qui menace le développement économique et la résilience sociale en Europe. La pandémie de Covid-19 a par ailleurs accentué cette tendance et ses conséquences, démontrant l'importance d'adopter une approche holistique afin d'améliorer le bien-être humain, la santé et l'inclusion sociale.

Partant de ce contexte socio-économique complexe et des défis interconnectés qui se posent aux sociétés européennes, la CEB s'est fixé trois priorités (lignes d'action) définies dans son Plan de développement 2020-2022 :

- la croissance inclusive
- le soutien aux groupes vulnérables
- la durabilité environnementale.

Les enjeux sociaux auxquels sont confrontées les sociétés européennes étant de plus en plus interconnectés, les investissements de la CEB sont devenus plus intégrés et plurisectoriels, ce qui illustre la mesure dans laquelle les investissements en faveur des infrastructures sociales peuvent permettre d'atteindre simultanément des objectifs sociaux, environnementaux et économiques.



▶ Exemple d'un projet transversal



FRANCE

Garantir le logement de populations vulnérables

Les **€ 300 millions** au titre de deux prêts multisectoriels accordés à la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)** permettront de financer partiellement la construction et la rénovation de logements et de structures d'accueil pour les populations vulnérables. Ces prêts s'ajoutent au prêt existant de € 150 millions accordé par la CEB à la CDC et serviront à financer des centres d'hébergement, des logements accompagnés, des résidences sociales et des résidences hôtelières pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les étudiants et les jeunes travailleurs en situation précaire. Le projet s'inscrit dans le cadre du financement à long terme des activités prévues par le plan France Relance, un plan d'action à grande échelle lancé par le Gouvernement français en septembre 2020 pour aider à la reprise au sortir de la pandémie de Covid-19. Il répond par ailleurs aux objectifs du Plan de relance pour l'Europe et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des rénovations initiées par le Pacte vert de la Commission européenne dans le but d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.



Croissance inclusive

Les projets financés dans le cadre de cette ligne d'action de la CEB sont centrés sur le développement des infrastructures sociales publiques, l'accès équitable à des services publics de qualité, comme la santé et l'éducation, la création et la préservation d'emplois, le soutien aux petites entreprises, l'accès au marché du travail et la création de logements sociaux abordables. À travers ses investissements dans des infrastructures sociales de qualité, la CEB vise à offrir un avenir prospère et durable pour tous en Europe et à renforcer la résilience aux chocs et aux situations de crise.

En 2021, la CEB a approuvé des prêts destinés à aider ses États membres à redresser leur économie et à parvenir à une reprise inclusive au sortir de la pandémie de Covid-19, pour un montant total supérieur à € 3 milliards.

> Soutien aux micros, petites et moyennes entreprises

La pandémie de Covid-19 a amplifié les disparités économiques et les inégalités socio-économiques régionales déjà existantes en Europe, notamment dans les zones rurales mal desservies. En 2021, la CEB s'est donc concentrée sur l'octroi de fonds visant à faciliter l'accès à des services financiers auprès de ceux rencontrant des difficultés à obtenir le financement de leurs activités, à savoir les microentreprises, incluant les jeunes entreprises, les femmes entrepreneures et les petits exploitants. En effet, si elles sont primordiales à la croissance économique, les petites entreprises peinent à obtenir des crédits et rencontrent plus de difficultés pour se financer que les grandes entreprises. En leur assurant son soutien financier, la CEB aide ses États membres à créer et maintenir des emplois viables, ce qui est capital dans le contexte de la crise du Covid-19 comme dans une perspective de reprise à long terme.

► Exemples de projets



GRÈCE

Faciliter l'accès au financement des TPE-PME

Le prêt de **€ 2 millions** en faveur de **Cooperative Bank of Karditsa** facilitera l'accès au financement de micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), lesquelles rencontrent généralement des difficultés à obtenir un financement auprès des banques traditionnelles, notamment dans les zones rurales mal desservies et du fait de la pandémie de Covid-19 actuelle. Ce prêt soutiendra les activités de prêt de Cooperative Bank of Karditsa, une banque coopérative située en Thessalie, région marquée par un fort taux de chômage et où l'accès au financement reste limité pour le développement des entreprises locales. Le prêt favorisera l'accès au financement des groupes les moins favorisés des zones rurales en Grèce, dans l'optique de soutenir la création et le maintien d'emplois, ainsi que la cohésion sociale. Les bénéficiaires seront principalement des microentreprises, incluant des jeunes entreprises, des femmes entrepreneures, des petits exploitants et des microstructures qui s'inscrivent dans l'économie verte, des coopératives ou des entreprises sociales qui peinent à obtenir le financement de leur activité.





LITUANIE

Promouvoir l'esprit d'entreprise et l'emploi

Le prêt de **€ 4 millions** en faveur de l'**Union centrale de crédit Lituanienne (LCCU)** soutiendra le maintien et la création d'emplois, et il favorisera la croissance économique en facilitant l'accès aux ressources financières pour les micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME). Les TPE-PME lituaniennes ayant été impactées par la pandémie de Covid-19 de façon disproportionnée, ce prêt contribuera à soutenir leur potentiel de croissance, à promouvoir l'esprit d'entreprise et à créer et préserver des emplois dans le pays. En fournissant des fonds à l'Union centrale de crédit Lituanienne, la CEB permettra l'accès au financement de TPE-PME à travers le pays, par le biais des coopératives de crédit locales (membres du groupe LCCU). La plupart des bénéficiaires finaux des fonds devraient être des micros et petites entreprises, mais la LCCU peut également accorder des prêts directs à des sous-projets relativement plus importants sous forme de prêts syndiqués cofinancés par la LCCU et ses coopératives de crédit membres.





ALBANIE

Atténuer les chocs économiques

Le prêt de **€ 15 millions** en faveur de **ProCredit Bank Albania** fournira aux petites et moyennes entreprises (TPE-PME) un accès au financement à long terme, dans une perspective de soutien à l'emploi. Les TPE-PME représentant près de 80% des emplois du secteur non financier albanais, ce prêt jouera un rôle important dans la création et le maintien d'emplois sur le marché local. Il est essentiel pour contrebalancer l'impact des deux derniers chocs économiques qui ont secoué l'économie albanaise, à savoir le tremblement de terre de novembre 2019 et la pandémie de Covid-19. Ce prêt financera l'investissement et le fonds de roulement de TPE-PME et il contribuera à l'atténuation de la détérioration du marché du travail imputable au Covid-19. Il devrait contribuer aux efforts mobilisés par l'emprunteur dans la lutte contre le changement climatique en finançant son portefeuille croissant d'écoprêts. Ces fonds devraient bénéficier à quelque 100 projets, notamment dans les secteurs du commerce et de la production manufacturière.









ITALIE

Renforcer la compétitivité des TPE-PME

Le prêt de **€ 150 millions** en faveur de **Cassa Depositi e Prestiti SpA** vise à faciliter l'accès des micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) à des ressources leur permettant de financer leurs investissements en outils, équipements et sites de production, biens d'équipement productifs ainsi qu'en matériel, logiciels et technologiques numériques. L'objectif est de soutenir partiellement la participation de l'emprunteur au programme *Beni Strumentali* (l'un des programmes publics de soutien aux investissements des TPE-PME italiennes), lequel permet aux TPE-PME de bénéficier de prêts et de crédits-bails à faible taux d'intérêt par le biais d'intermédiaires financiers et de banques accrédités. Le prêt soutiendra une mesure de longue date mise en œuvre par le Gouvernement italien qui s'est révélée efficace au fil des ans, considérée comme centrale dans le contexte économique actuel gravement affecté par la pandémie de Covid-19. Le prêt devrait contribuer à accroître la productivité et la compétitivité des TPE-PME ainsi que leur performance, favorisant ainsi le maintien d'emplois.





POLOGNE

Soutenir l'emploi

Le prêt de **€ 150 millions** en faveur de **Santander Leasing S.A. Poland** permettra de cofinancer des investissements éligibles entrepris par les micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), dans l'optique de contribuer à la création et à la préservation d'emplois permanents et saisonniers. Le crédit-bail est un outil plus accessible que les prêts bancaires pour financer des investissements, aussi, il joue un rôle important dans le maintien des emplois durant la pandémie de même que dans le financement de la reprise économique au sortir de crise sanitaire. Le prêt devrait par ailleurs favoriser l'entrepreneuriat des femmes et soutenir les jeunes entreprises polonaises. La majorité des bénéficiaires devrait être des micros et petites entreprises, c'est-à-dire celles qui comptent moins de 50 employés et dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan est inférieur à € 10 millions.



> Réponse à la pandémie de Covid-19

Compte tenu du fait que le Covid-19 a continué à peser sur nos sociétés tout au long de l'année 2021, la CEB a poursuivi ses efforts, conjointement avec ses pays membres, pour cerner les besoins particuliers au niveau local afin d'atténuer les répercussions sanitaires, économiques et sociales de la pandémie. Les prêts Covid approuvés par la Banque soutiendront directement les États membres pour financer leurs campagnes de vaccination, leurs coûts liés aux tests de dépistage, l'achat d'équipements de protection individuelle, de produits désinfectants et de matériel spécialisé nécessaire pour les patients atteints du Covid-19. Ces prêts aideront également les gouvernements à financer le surcoût engendré par la crise sanitaire et la mise en œuvre de leurs stratégies visant à surmonter les effets socio-économiques négatifs de la pandémie. Les prêts Covid accélérés ont représenté 16% du total des prêts approuvés en 2021 (€ 657 millions).

► Exemples de projets

ALBANIE

Atténuer le coût de la pandémie de Covid-19

La Facilité de financement du secteur public (PFF), d'un montant de **€ 60 millions**, en faveur de la **République d'Albanie** financera partiellement les dépenses exceptionnelles du Gouvernement liées à la pandémie de Covid-19. Ces dépenses couvrent l'achat de fournitures médicales et pharmaceutiques supplémentaires, de matériel spécialisé nécessaire aux patients atteints du Covid-19, comme des respirateurs, le paiement de primes de pénibilité et des heures supplémentaires au bénéfice du personnel médical et non médical, le recrutement de personnel médical supplémentaire, y compris de médecins et d'infirmiers, et l'achat de vaccins. Le prêt contribuera à alléger les lourdes contraintes pesant sur les systèmes de santé et de protection sociale albanais. Les bénéficiaires du prêt seront les 2,8 millions d'habitants de l'Albanie, et plus particulièrement plus de 13% des Albanais qui ont plus de 65 ans ainsi que les personnes souffrant de maladie chronique, comme le diabète, qui sont les plus vulnérables face au virus, leurs soignants et ceux qui seront vaccinés.



KOSOVO

Acquérir du matériel médical et de protection

Le prêt de **€ 25 millions** accordé au **Gouvernement** kosovar aidera à l'achat de matériel médical et de protection contre le Covid-19, incluant des vaccins pour environ 50% de la population. Il couvrira par ailleurs le coût des consommables associés au déploiement des campagnes vaccinales. Ce prêt fait suite à un accord de financement de € 35 millions signé en août 2020 pour couvrir le coût des soins médicaux d'urgence au Kosovo. Il jouera un rôle dans la lutte contre les inégalités d'accès au vaccin anti-Covid-19 entre les pays membres de la CEB, ce qui est essentiel non seulement pour surmonter la crise sanitaire actuelle, mais également afin d'atténuer les inégalités sociales et économiques croissantes engendrées par la pandémie.





PORTUGAL

Soutenir la réponse face au Covid-19

La Facilité de financement du secteur public (PFF) de **€ 30 millions** en faveur de la **Municipalité de Lisbonne** aidera la municipalité à fournir des services médicaux aux personnes à risque vis-à-vis du Covid-19 et soutiendra les TPE-PME affectées par les restrictions liées à la pandémie. Il cofinancera les dépenses liées aux mesures prises pour atténuer les répercussions de la pandémie. Ces dépenses comprennent l'achat de biens et de services, tels que le dépistage, la vaccination, les équipements de protection individuelle, les produits de désinfection, le traitement des déchets hospitaliers, le soutien aux hôpitaux affectés à la prise en charge du Covid-19, ainsi que des aides aux TPE-PME éligibles, aux établissements culturels et aux acteurs de l'économie sociale. Les bénéficiaires finaux seront les 506 000 habitants de la ville de Lisbonne, notamment les personnes à risque face au Covid-19, ainsi que les TPE-PME et les entreprises sociales des segments économique et culturel affectés par la pandémie et les mesures restrictives associées.

> Santé

Outre les prêts Covid en procédure accélérée, la CEB a approuvé des prêts visant à soutenir des investissements efficients et efficaces dans le secteur de la santé. Il est essentiel de disposer de systèmes de santé efficaces, inclusifs et résilients afin de favoriser la cohésion sociale à travers l'Europe. En effet, ces systèmes garantissent le droit à la protection de la santé, ainsi que le prévoit la Charte sociale européenne, et contribuent à la réalisation de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être). En 2021, 16 des projets approuvés par la CEB soutenaient l'ODD 3.



► Exemples de projets

ESPAGNE

Améliorer les services de santé en Galice

Le prêt de **€ 85 millions** en faveur de **Xunta de Galicia** soutiendra les autorités régionales dans leurs efforts afin de renforcer les services médicaux par l'agrandissement et la modernisation d'hôpitaux existants dans les villes de Ferrol et de Pontevedra. Ce prêt contribuera à garantir une vie saine et le bien-être grâce à un accès à des soins médicaux de haute qualité pour tous. Par extension, il contribuera également à éviter l'aggravation des inégalités et l'écart entre les ressources nécessaires et celles allouées. En contrepartie, l'augmentation du nombre d'années de vie en bonne santé et le renforcement des systèmes de soins médicaux favoriseront une population active plus productive plus longtemps. Les bénéficiaires directs du projet seront les plus de 500 000 habitants des villes de Ferrol et Pontevedra.

PORTUGAL

Construire un nouvel hôpital à Madère

Le prêt de **€ 158,7 millions** en faveur de la **Région autonome de Madère** permettra de cofinancer la construction et l'équipement d'un nouvel hôpital central de 565 lits. Le prêt permettra d'améliorer la qualité des services publics de santé et leur accessibilité pour la population et les visiteurs de l'île. En outre, le nouvel hôpital sera conçu pour réaliser d'importantes économies d'énergie, 38% de l'énergie provenant de sources renouvelables. Parmi les autres atouts économiques du projet, il convient de citer les économies substantielles réalisées grâce à la réduction du nombre de patients envoyés sur le continent, ainsi que des conditions de travail et d'apprentissage améliorées pour le personnel et la faculté de médecine en devenir à Madère. Les bénéficiaires directs du projet seront les 255 000 résidents de Madère, et potentiellement les quelques 1,5 million de visiteurs qui se rendent sur l'île chaque année.



> Éducation

Le secteur de l'éducation représente une part significative du total des prêts approuvés par la CEB au cours de ses 65 années d'existence. Bien que la plupart des fonds soient destinés aux infrastructures physiques, l'objectif ultime de la CEB est de soutenir les résultats scolaires afin de favoriser la croissance économique et la cohésion sociale. L'accès à l'éducation influe considérablement sur la réduction des inégalités et le développement durable, d'où la volonté de la CEB de soutenir des projets à différents niveaux du système éducatif, depuis l'école maternelle et primaire à l'université, en passant par l'école secondaire. En 2021, la Banque a approuvé 13 projets soutenant l'ODD 4 (Éducation de qualité).



► Exemples de projets

FRANCE

Moderniser des collèges publics

Le prêt de **€ 100 millions** au **Département de la Gironde** contribuera au financement de la construction, de la rénovation, de l'entretien et de la mise à niveau de huit collèges publics et équipements associés sur la période de 2021-2027. Le prêt permettra d'augmenter la capacité d'accueil de ces collèges, et donc de répondre aux importantes disparités régionales sur le plan des conditions socio-économiques. Le projet aura un impact significatif sur la préparation des adolescents girondins à leurs futures études et aux exigences du marché du travail. Le projet vise également à améliorer l'efficacité énergétique des collèges nouvellement construits ou rénovés. Les bénéficiaires directs seront les élèves actuels et à venir, ainsi que le personnel enseignant, administratif et de soutien, qui évolueront dans un meilleur cadre pour apprendre, vivre et travailler.



FINLANDE

Soutenir l'intégration par l'éducation

Le prêt de **€ 80 millions** en faveur de la **Ville d'Espoo** financera partiellement un programme d'investissement dans le secteur de l'éducation en cours dans la ville d'Espoo, à savoir la construction de nouveaux bâtiments et la réhabilitation, la rénovation ou l'agrandissement des infrastructures existantes. Le prêt soutiendra l'intégration des populations d'origine étrangère par l'éducation.
Il contribuera aux investissements continus de la ville d'Espoo dans les infrastructures scolaires afin de réduire les inégalités et disparités sociales qui se sont accentuées en Europe avec la pandémie de Covid-19. Les bénéficiaires finaux seront les élèves et les enfants des écoles maternelles de la ville d'Espoo, dont une grande partie parle une langue étrangère. Un grand nombre d'habitants de la ville devrait également bénéficier des infrastructures nouvellement construites ou rénovées, telles que les piscines.



IRLANDE

Construire des logements étudiants abordables

Le prêt de **€ 75 millions** en faveur de **Housing Finance Agency PLC** financera la construction de nouveaux logements étudiants abordables, en réponse à la demande sans précédent de logements étudiants induite par l'augmentation continue de la population étudiante en Irlande. La rareté des logements étudiants a également mis sous tension le marché du logement locatif autour des universités dans les principales villes d'Irlande. Le prêt devrait donc contribuer de manière significative à résoudre le problème généralisé de pénurie de logements locatifs et à modérer la pression sur les prix des loyers pour les étudiants comme pour le reste de la population. Il donnera la priorité à des groupes vulnérables tels que les étudiants en situation de handicap, qui autrement ne seraient peut-être pas en mesure d'accéder à l'enseignement supérieur. Il favorisera également la parité femmes-hommes. Les principaux bénéficiaires du prêt seront les étudiants concernés, et les bénéficiaires secondaires seront les opérateurs du marché locatif traditionnel autour des universités.

> Logements pour les personnes à bas revenus

Le financement de logements en faveur de groupes à bas revenus ou vulnérables est une caractéristique propre au mandat de la CEB depuis sa création en 1956. L'accès au logement reste un problème social crucial dans de nombreux pays membres de la CEB en raison d'une variété de facteurs, notamment l'augmentation de la population urbaine, la flambée des prix du logement et les évolutions en matière de transformation urbaine qui exacerbent les inégalités sociales. En 2021, la Banque a continué de soutenir fortement des projets de logement s'inscrivant dans l'ODD 11 (Villes et communautés durables).



► Exemples de projets



SLOVÉNIE

Développer l'offre de logements abordables

Le prêt de **€ 70 millions** en faveur du **Housing Fund of Republic of Slovenia** financera partiellement la construction de 900 nouveaux logements dans sept régions slovènes. Il contribuera à atténuer les disparités régionales en termes d'accès au logement locatif pour les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire qui ne peuvent accéder à un logement aux conditions du marché. Il soutiendra également le Programme national pour le logement 2015-2025 de la Slovénie qui prévoit une augmentation quantitative et qualitative de logements locatifs sociaux et abordables. Les bénéficiaires directs du projet seront les personnes à faible revenu et à revenu intermédiaire, incluant les jeunes, les familles, les personnes âgées, et les groupes particulièrement vulnérables socialement. Ce prêt s'inscrit dans le prolongement d'un précédent prêt de la CEB de 50 millions d'euros en faveur du Fonds du logement de la République de Slovénie, qui a permis la construction d'environ 700 unités de logement pour des personnes âgées et des jeunes dans les villes de Ljubljana et de Maribor.



ALLEMAGNE

Fournir des logements collectifs inclusifs

Le prêt de **€ 100 millions** en faveur de **Leipziger Wohnungs und Baugesellschaft mbH (LWB)**, l'un des plus importants organismes municipaux de logement en Allemagne, financera la construction de nouveaux logements et la rénovation du parc existant au bénéfice des populations défavorisées et à faible revenu. La ville de Leipzig, qui connaît l'une des croissances les plus rapides en Allemagne, est actuellement confrontée à la rareté des logements, due au sous-investissement dans le logement social par le passé. Dans ce contexte, le prêt vise à promouvoir une politique de logement équilibrée et à assurer la diversification sociale. Les bénéficiaires directs seront les ménages à faible revenu, notamment les jeunes familles, les parents isolés, les personnes âgées, les étudiants, les migrants et les réfugiés.



> Amélioration de la qualité de vie

La résorption des déficits d'infrastructures sociales afin de garantir un accès équitable à des services essentiels de haute qualité et abordables pour tous reste l'une des manières les plus efficaces de promouvoir la cohésion sociale et l'intégration en Europe. Cela est particulièrement vrai dans les sociétés aux prises avec des disparités régionales prononcées en termes de qualité de vie, par exemple dans les zones rurales et reculées mal desservies. La CEB est donc particulièrement attentive à soutenir les autorités infranationales pour répondre aux besoins à un niveau local et de manière adaptée.

► Exemples de projets



ANDORRE

Améliorer les services publics à travers la transformation digitale

La Facilité de financement du secteur public (PFF) de **€ 8 millions** en faveur du **Gouvernement** d'Andorre financera partiellement la modernisation et la transformation digitale de l'administration publique. Elle permettra à l'administration publique d'offrir aux citoyens des services numériques de qualité, en ligne avec les pratiques de l'Union européenne, notamment l'e-gouvernement, l'e-commerce, l'e-tourisme, l'e-santé, l'e-mobilité, l'e-éducation, l'e-citoyen et l'e-justice. Elle soutiendra par ailleurs la stratégie du Gouvernement visant à revitaliser l'économie et à surmonter les effets négatifs provoqués par la pandémie de Covid-19, à savoir son "Programme de transformation digitale". Les bénéficiaires directs du projet seront les 70 500 citoyens andorrans.



MONTÉNÉGRO

Soutenir le développement d'infrastructures locales

Le prêt de **€ 30 millions** en faveur du **Fonds d'investissement et de développement du Monténégro** soutiendra les activités de prêt du Fonds auprès de municipalités et de sociétés municipales pour le développement d'infrastructures locales. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie et de réduire les inégalités territoriales au Monténégro à travers des fonds destinés à l'investissement dans des infrastructures locales prioritaires, en mettant l'accent sur les municipalités mal desservies, dont la plupart se trouvent dans le nord du pays. Le prêt contribuera à la mise en œuvre des actions gouvernementales visant à réduire les disparités économiques et les inégalités de qualité de vie entre les régions. Le prêt soutiendra par ailleurs la reprise économique post pandémie de Covid-19 en apportant aux municipalités sous-équipées les ressources financières leur permettant d'améliorer leurs infrastructures et leurs services afin de contrer la diminution des recettes locales causée par la pandémie.



> Patrimoine culturel

La préservation du patrimoine et la promotion de la culture sont des domaines d'intervention pertinents pour la CEB en raison de leur importance sur le plan éducatif, culturel, historique et local. Le patrimoine historique peut jouer un rôle considérable dans le bien-être de la collectivité, la création et la conservation de son identité, ainsi que dans l'inclusion sociale de différents groupes de population autrement marginalisés socialement.

► Exemple de projet

ROUMANIE

Protéger le patrimoine culturel

Le prêt de **€ 216 millions** d'euros accordé au **Gouvernement** de la Roumanie soutiendra la rénovation, l'achèvement et/ou la construction de six sites historiques et de deux bâtiments publics culturels. Il contribuera à améliorer leur état physique et à préserver leur valeur architecturale et historique, ainsi qu'à promouvoir le développement de leurs actions culturelles. Les bénéficiaires directs du projet seront les visiteurs, spectateurs, lecteurs, stagiaires et apprenants des huit sites culturels qui profiteront des améliorations apportées aux bâtiments et d'une plus grande variété d'événements culturels, tels que des expositions, des programmes éducatifs, des formations, des concerts, des festivals et des spectacles. Le projet offrira de nombreux avantages à la communauté culturelle et aux citoyens roumains en général, tandis que les travaux de rénovation et de construction permettront la création d'emplois directs et indirects.



Soutien aux groupes vulnérables

La CEB s'attache à traiter différents aspects de la vulnérabilité dans tous les projets qu'elle finance, mais le soutien aux groupes vulnérables fait partie de ses priorités historiques et fait donc, à ce titre, l'objet d'une ligne d'action à part entière. Initialement créée comme un "Fonds de réétablissement" pour aider à financer des projets de relogement de réfugiés et de personnes déplacées dans leur pays à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Banque a assisté ses États membres à faire face à de nombreuses évolutions et crises sociales au fil de ses 65 années de longue histoire.

Depuis la crise migratoire de 2015 et face à la pandémie de Covid-19, la lutte contre l'exclusion sociale des populations défavorisées à travers l'Europe fait partie des priorités premières de la CEB. Ces deux crises ont mis en lumière les niveaux de pression élevés exercés sur les groupes typiquement défavorisés en Europe, de même que sur ceux dont la qualité de vie s'est soudainement détériorée en raison de leur déplacement. La CEB continue de s'appuyer sur sa longue expérience de l'investissement dans les infrastructures sociales, son savoir-faire et ses instruments financiers pour mettre les populations vulnérables sur la voie de l'intégration sociale et de la résilience.

► Exemples de projets



FRANCE

Fournir des logements sociaux pour les migrants, demandeurs d'asile, sans-abri et autres groupes vulnérables

Le prêt de **€ 100 millions** en faveur d'**ADOMA**, le principal bailleur de logements accompagnés et gestionnaire de centres d'accueil pour demandeurs d'asile en France, aidera à améliorer l'accès et les conditions de logement des personnes qui éprouvent des difficultés économiques et d'intégration et ne sont pas en mesure de trouver un logement dans le parc immobilier classique. Le prêt soutiendra la gestion, l'amélioration et le renouvellement du parc immobilier d'ADOMA, y compris la mise à niveau de la sécurité et la modernisation des logements existants pour atteindre l'efficacité énergétique. Il est en ligne avec le plan France Relance du Gouvernement français en faveur d'une sortie durable et inclusive de la crise du Covid-19 et le plan d'action 2021-2027 de la Commission européenne sur l'intégration et l'inclusion. Les bénéficiaires finaux seront principalement les travailleurs migrants et les populations vulnérables, telles que les familles en situation précaire, les personnes isolées, les demandeurs d'asile, les personnes sans-abri et celles en situation d'urgence.





ROUMANIE

Soutenir l'éducation des élèves roms

Le prêt additionnel de **€ 1 million** en faveur du **Fonds pour l'éducation des Roms de Roumanie** viendra compléter le prêt existant de € 2 millions afin de fournir des moyens éducatifs et une aide psychologique aux enfants roms dont les parents travaillent à l'étranger, ainsi qu'à leurs aidants, et aux jeunes adultes roms qui n'ont pas achevé ou suivi l'enseignement obligatoire. Il fournira les fonds nécessaires à la mise en œuvre de trois nouveaux projets pour l'éducation des Roms financés par l'Union européenne, et bénéficiera à plus de 1 220 personnes sur la période 2021-2024. Le projet a pour but d'améliorer l'accès à l'éducation des Roms et de faciliter leur intégration sociale dans le pays, ainsi que de réduire l'écart entre les enfants roms et non roms en termes de scolarité, de résultats scolaires et de conditions socio-économiques.



LUXEMBOURG

Développer l'esprit d'entreprise chez les Roms

Le prêt de **€ 3 millions** en faveur de **Roma Entrepreneurship Development Initiative (REDI SA)**, le premier organisme d'investissement en microfinance axé spécifiquement sur les populations roms vise à améliorer l'accès au financement des entrepreneurs des communautés roms en Bulgarie, en Macédoine du Nord, en Roumanie et en Serbie. Les fonds seront attribués à des organismes de microfinance dans ces quatre pays sur la période 2022-2024. Ces organismes de microfinance rétrocéderont ces fonds aux entreprises dirigées par des Roms afin de financer leurs coûts directs éligibles liés aux actifs, équipements productifs et fonds de roulement. Le prêt vise à améliorer l'activité économique dans les communautés roms et au-delà, à soutenir l'emploi et la création d'emplois, à renforcer l'autonomie et à encourager les liens commerciaux entre les Roms et les réseaux de marché habituels. Ce prêt devrait permettre de résoudre les problèmes persistants auxquels sont confrontés les populations roms, tels que l'exclusion financière et sociale, la pauvreté et les obstacles à l'insertion sur le marché du travail.



Durabilité environnementale

En tant que seule banque multilatérale de développement dotée d'un mandat social, la CEB aborde les questions liées au climat à travers un prisme social qui reconnaît le lien entre l'inclusion sociale et l'action climatique. Elle finance des projets qui soutiennent l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, et elle s'attache à renforcer l'intégration des considérations liées au changement climatique dans toutes ses propositions de projet, notamment en les examinant systématiquement du point de vue des risques physiques liés au climat et en rendant compte des émissions de gaz à effet de serre et de leur réduction.

En 2021, le financement de la CEB en faveur de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets s'est établi à € 525 millions, soit 13% du volume total des financements approuvés.

Les projets de la CEB approuvés dans le cadre de cette ligne d'action concernent :

- La construction et la rénovation d'infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées
- L'amélioration de l'efficacité énergétique
- La réduction des émissions de CO_2.

► Exemples de projets

PAYS-BAS

Améliorer l'efficacité énergétique

Le prêt de **€ 200 millions** en faveur du **Fonds national de chauffage des Pays-Bas (NWF)** financera des mesures d'efficacité énergétique pour des propriétaires de logements individuels et des écoles du pays. Les bénéficiaires cibles sont des propriétaires, des associations de propriétaires et des écoles. Ce prêt s'ajoute à un prêt initial de € 150 millions accordé par la CEB au NWF en 2019. Il permettra à un plus grand nombre de ménages aux Pays-Bas d'accéder facilement à des taux d'intérêt bas assortis de conditions de prêt favorables, et les aidera ainsi à réduire leur consommation d'énergie et leurs dépenses connexes. Le prêt contribuera par ailleurs à la réalisation de la politique climatique ambitieuse des Pays-Bas.



FINLANDE

Fiabiliser l'approvisionnement en eau



Le prêt de **€ 100 millions** en faveur de l'**Autorité des services environnementaux de la région d'Helsinki (HSY)** permettra d'assurer un approvisionnement en eau sûr et fiable et les services connexes auprès de la population de la région métropolitaine d'Helsinki (villes d'Helsinki, d'Espoo, de Vantaa et de Kauniainen) qui connaît une croissance rapide. Les bénéficiaires cibles sont les 1,2 million d'habitants de la région, notamment les ménages de quartiers récemment aménagés et de quartiers reculés. Le prêt aidera HSY à étendre son périmètre d'action pour soutenir le développement de nouveaux projets, y compris l'extension et la restructuration des réseaux d'eau et d'égouts dans les quatre villes, et rénover les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement, réduisant ainsi les pertes en eau et améliorant l'efficacité et la capacité du système. Ce projet complétera l'amélioration des infrastructures municipales déjà en cours dans la métropole d'Helsinki, partiellement financée par la CEB.



LITUANIE

Améliorer les infrastructures hydrauliques et le traitement des eaux usées

Le prêt de **€ 28,8 millions** accordé à la **Compagnie des eaux de Kaunas** financera partiellement les investissements de la compagnie dans les infrastructures hydrauliques et de traitement des eaux usées, ainsi que dans le système de traitement des eaux de pluie de la ville de Kaunas. Le projet s'appuie sur les opérations en cours de la CEB à Kaunas ainsi que sur le renforcement du partenariat avec la Municipalité de la ville de Kaunas. Le prêt soutiendra directement la Compagnie des eaux de Kaunas dans la réponse aux défis environnementaux en réduisant les effets négatifs sur les eaux de surface et souterraines. Il permettra également d'améliorer la distribution d'une eau de bonne qualité et d'assurer la santé et la qualité de vie des quelque 320 000 habitants de Kaunas.



BOSNIE-HERZÉGOVINE

Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO_2

Le prêt de **€ 4 millions** en faveur de **Partner Microcredit Foundation** permettra à des particuliers et des microentreprises de financer des sous-projets d'efficacité énergétique. En contribuant à la réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO_2, le prêt contribuera à la réduction du coût de la vie et améliorera la qualité de vie et les conditions de travail, notamment pour les ménages à faible revenu qui ne peuvent prétendre à un prêt bancaire. Le prêt servira à financer les coûts éligibles des sous-projets d'efficacité énergétique, tels que ceux liés à l'isolation thermique de bâtiments, au remplacement de fenêtres et portes ou à l'installation de systèmes de chauffage plus efficaces. Les bénéficiaires finaux seront les personnes à faible revenu, notamment les particuliers et les microentreprises.





Réalisations de la CEB : les projets finalisés en 2021



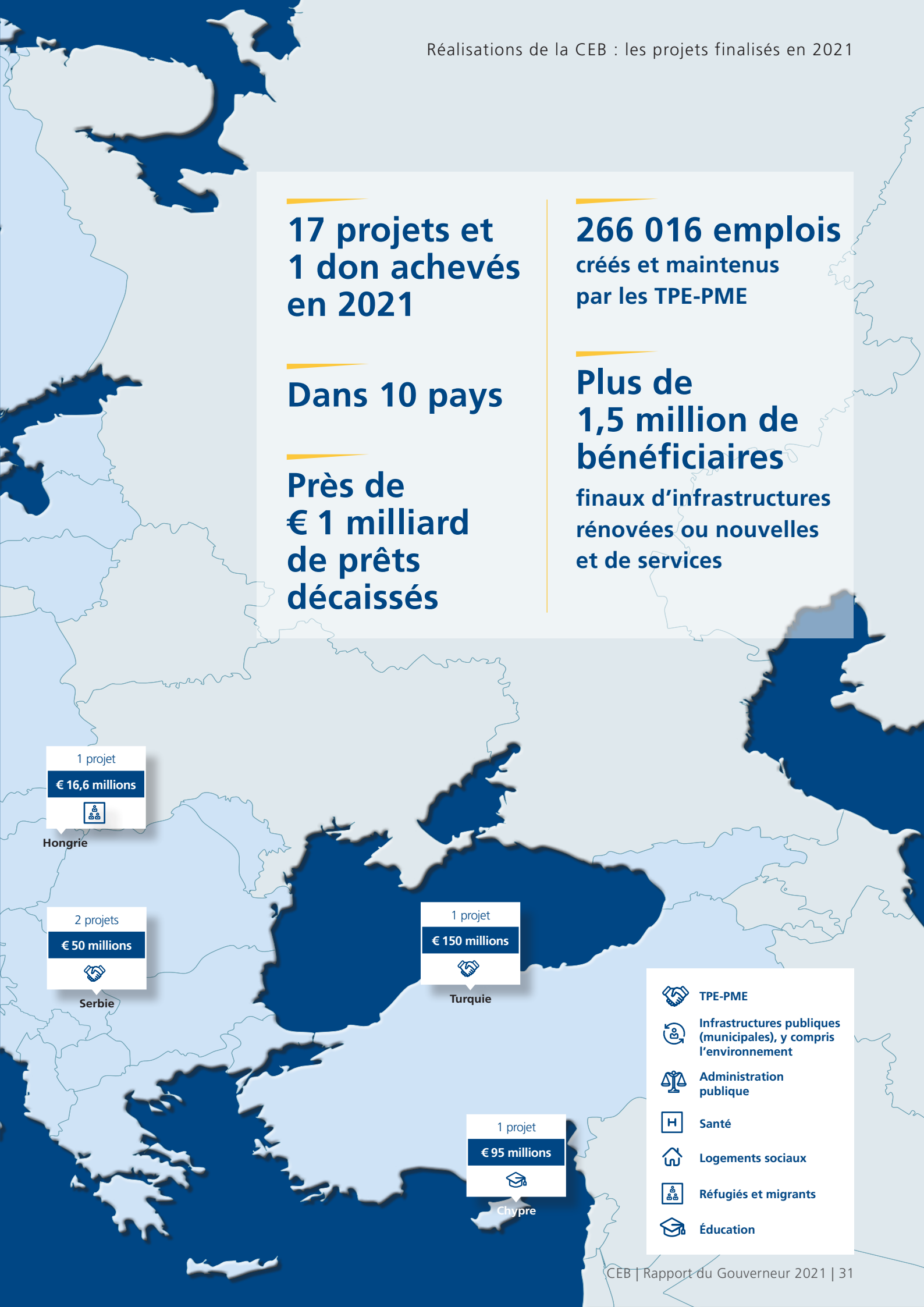
17 projets et 1 don achevés en 2021

Dans 10 pays

Près de € 1 milliard de prêts décaissés

266 016 emplois
créés et maintenus par les TPE-PME

Plus de 1,5 million de bénéficiaires
finaux d'infrastructures rénovées ou nouvelles et de services



Récompenser les bonnes pratiques et les innovations en faveur de la cohésion sociale

L'association moldave Eco-Răzeni, en République de Moldova, a remporté le Prix CEB pour la cohésion sociale 2021 pour son projet de boulangerie sociale intitulé "*Hope has an address*". Cette entreprise sociale offre des possibilités de développement personnel et professionnel aux jeunes défavorisés et en situation de handicap en République de Moldova. Elle combine formation sur le tas et restauration sociale, dans les zones rurales, ce qui permet ainsi de lutter contre l'exclusion économique et sociale et de réduire les inégalités.

Eco-Răzeni l'a emporté sur plus de 114 projets soumis par des personnes individuelles et des organisations. Le projet a été sélectionné par cinq juges indépendants issus des domaines du développement social, de l'entrepreneuriat social, du milieu universitaire et de la société civile :

- Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la Démocratie du Conseil de l'Europe
- Guillaume Capelle, fondateur de Singa et de Calm
- Tomáš Boček, Vice-Gouverneur Pays du Groupe cible, CEB
- Eva Maydell, députée européenne et Présidente du Mouvement européen international
- Christine Whitehead, professeur émérite d'économie du logement à la London School of Economics.





Sergiu Gurau,
Directeur général d'Eco-Răzeni

"Notre projet n'a pas pour but de sauver des gens, qui est la mission de Dieu. Ce Prix nous permettra de continuer à aider les personnes exclues et marginalisées à reconstruire leur vie, renforçant ainsi la confiance dans notre communauté - notre sentiment d'espoir et d'appartenance."



► À propos du Prix pour la cohésion sociale de la CEB :

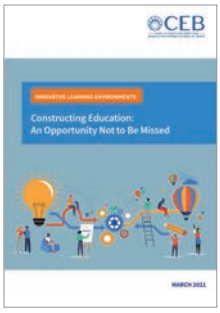
Lancé en 2020, le Prix de la CEB pour la cohésion sociale, doté d'un montant de € 25 000, est un concours annuel destiné à récompenser un projet qui traite de questions sociales parmi les plus urgentes, dans l'un des 42 pays membres de la CEB. Le prix découle du mandat social de la CEB, centré sur la conviction que des investissements bien ciblés dans le secteur social peuvent avoir des impacts économiques et sociaux très positifs sur la société dans son ensemble.

La deuxième édition du Prix CEB pour la cohésion sociale a reçu 114 candidatures éligibles, soit 30% de plus que lors du lancement pilote en 2020. Les projets soumis provenaient de 27 pays membres, contre 15 en 2020.

Pour davantage d'informations sur le Prix, voir :
Prix de la CEB pour la cohésion sociale | https://award.coebank.org/

Faire progresser la connaissance du secteur social

En plus des conseils qu'elle fournit sur des projets spécifiques, la CEB identifie les axes de développement du secteur social et promeut les bonnes pratiques et normes internationales en la matière. Ceci aide les parties prenantes des projets à revoir leur stratégie en matière d'investissements sociaux, à améliorer la qualité et la durabilité des projets en cours et à venir, et ainsi à maximiser les retombées sociales et environnementales des financements de la Banque.



▶ **Publication "*Constructing Education: An Opportunity Not to Be Missed*"** (Construire l'éducation : Une occasion à ne pas manquer) **[mars 2021]**

Ce rapport propose un cadre innovant permettant de guider les investissements dans les infrastructures éducatives afin qu'elles puissent mieux promouvoir les résultats d'apprentissage des étudiants, en s'appuyant sur la longue expérience de la Banque dans le financement du secteur de l'éducation. Il présente une série de mesures divisées en quatre phases distinctes tout au long du processus de construction, depuis le cahier des charges initial jusqu'à l'occupation et l'utilisation totales des nouveaux locaux, ce qui contribuera à un usage plus efficace des futurs environnements d'apprentissage. Parmi les mesures proposées figurent : garantir une implication active du directeur d'établissement, des enseignants et du personnel chargé du fonctionnement et de l'entretien dans la conception des futures infrastructures scolaires ; inclure des activités de développement professionnel axées sur le perfectionnement des compétences des enseignants en matière d'environnement au cours de la construction ; soutenir les directeurs d'établissement dans leur transition vers ces nouveaux bâtiments et opérer un suivi systématique une fois les locaux occupés afin de recueillir des données sur l'utilisation des nouveaux espaces par les élèves.

Le document complet est disponible ici [https://coebank.org/media/documents/Constructing_Education.pdf]



▶ **Brief technique "*Investing in Effective, Inclusive and Resilient Health and Social Care Systems in Europe*"** (Investir dans des systèmes de santé et de protection sociale inclusifs et résilients en Europe) **[juillet 2021]**

La pandémie de Covid-19 a mis à rude épreuve les systèmes de santé européens et elle a aggravé les importantes inégalités de ressources et d'accès aux soins de santé. Aussi, ce brief développe une approche plus intégrée des investissements en matière de soins médicaux. Il présente cinq domaines d'investissement qui pourraient aboutir à la création de systèmes de santé bien intégrés, fondés sur les principes de bien-être, de solidarité et de durabilité qui permettraient à davantage d'Européens de vivre plus longtemps et en meilleure santé : 1) L'offre multidisciplinaire de soins médicaux dans des centres de santé locaux, en mettant l'accent sur les soins axés sur la personne et la prévention des maladies ; 2) Des soins et un soutien à long terme au niveau de la collectivité et intégrés aux soins médicaux primaires ; 3) Des hôpitaux plus intelligents, plus flexibles, plus inclusifs, plus écologiques, plus résilients au climat et principalement axés sur l'offre de soins spécialisés dans les affections aiguës ; 4) La numérisation des services de santé et un investissement accru dans la surveillance de la santé et la recherche ; 5) Plus de soutien pour garantir la disponibilité d'une main-d'œuvre dans la santé et le médico-social, dotée des bonnes compétences et aux bons endroits.

Le brief technique complet est disponible ici [https://coebank.org/media/documents/TB_Investing_in_Effective_Inclusive_and_Resilient_Health__Social_Care_Systems__dwpHC2Z.pdf]

L'ensemble des publications de la CEB sont disponibles pour consultation sur : Publications de la CEB [https://coebank.org/fr/news-and-publications/ceb-publications/]



▸ ***"Upcycling Buildings: Converting Multi-unit Non-Residential Buildings into Permanent Housing for Those in Need"*** (Transformation de bâtiments - Convertir des immeubles collectifs non résidentiels en logements permanents pour les personnes dans le besoin) **[septembre 2021], rapport conjoint de la CEB, de la FEANTSA et de la Fondation Abbé Pierre**

Ce rapport remet en question le recours généralisé et institutionnalisé au logement d'urgence comme principal moyen de répondre au sans-abrisme. Il propose plusieurs recommandations sur la manière de transformer des bâtiments sous-utilisés afin de combattre l'itinérance et l'exclusion en matière de logement, et défend l'idée que si nous voulons vraiment réduire, voire éliminer le sans-abrisme en Europe, le système doit être fondé sur l'accès à un logement digne, adéquat et pérenne pour tous. La conversion d'immeubles collectifs non résidentiels (centres d'accueil d'urgence, hôtels, immeubles de bureaux, etc.) n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de disposer rapidement de biens disponibles et d'offrir des solutions de logement en grand nombre. Il s'agit de mettre en œuvre une grande variété de modèles de logement, comme l'approche *Housing First* (Logement d'abord), le logement accompagné, les maisons d'accueil, le logement coopératif, le logement social et la cohabitation.

Le rapport complet est disponible ici [https://www.feantsa.org/public/user/HSP_Upcycling_buildings_EN.pdf]



▸ **Étude *"Social Infrastructure in the Western Balkans: Combatting brain drain by improving the region's human capital and strengthening economic competitiveness"*** (Infrastructures sociales dans les Balkans occidentaux - Accroître la résilience économique de la région, renforcer le capital humain et contrer les effets de la fuite des cerveaux) **[novembre 2021]**

Cette étude évalue le potentiel des investissements dans les infrastructures sociales, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du logement, en vue d'aider la région des Balkans occidentaux à atteindre la résilience économique, à développer le capital humain et à contrer les effets de la fuite des cerveaux. En examinant chacun de ces trois secteurs dans la région des Balkans occidentaux, l'étude démontre qu'ils ne contribuent pas suffisamment à l'augmentation et à l'amélioration du vivier en capital humain, ce qui entrave la vitesse de la convergence économique vers l'Union européenne.

Le rapport démontre qu'un investissement accru et ciblé dans les infrastructures sociales de la région peut renforcer le capital humain et les fondations sociétales nécessaires aux pays de la région pour parvenir à une croissance, une résilience et une compétitivité économiques à long terme, dans leur transition vers des économies à plus forte valeur ajoutée et fondées sur la connaissance.

Le document complet est disponible ici [https://coebank.org/media/documents/Social_Infrastructure_in_the_Western_Balkans.pdf]



▸ **Brief technique *"Beyond Bars and Walls: Modernising Prison Systems to Unlock Social Inclusion"*** (Au-delà des murs et des barreaux : Moderniser les systèmes pénitentiaires pour favoriser l'inclusion sociale) **[décembre 2021]**

Ce brief technique explore plusieurs initiatives innovantes à travers l'Europe axées sur l'inclusion sociale des anciens détenus, notamment des prisons ouvertes, des maisons de transition, des fermes de réinsertion et autres types d'actions de la part de collectivités. Partant du principe qu'en Europe les détenus et anciens détenus font généralement partie des groupes les plus exclus socialement, le brief soutient l'idée que de multiples avantages peuvent être tirés de systèmes qui visent à créer plus d'opportunités socio-économiques pour les détenus. Il décline des domaines d'investissement concrets susceptibles de produire des effets réhabilitants positifs, comme le fait d'offrir plus d'opportunités éducatives, de formation et de préparation à l'emploi ; d'améliorer l'accès à des services médicaux, psychologiques et de traitement de l'addiction adaptés, de favoriser les liens étroits avec la famille, ou encore d'augmenter les effectifs de personnel pénitentiaire et de leur proposer des formations pertinentes.

Le brief technique complet est disponible ici [https://coebank.org/media/documents/Technical_Brief_Modernising_Prison_Systems_corr.pdf]

Partenariats et Donateurs



Partenariats

Au fil de ses 65 années d'existence, la CEB a noué des partenariats avec diverses organisations internationales et donateurs afin de donner à son mandat social le plus de sens et d'impact. Outre ses liens organiques avec le Conseil de l'Europe, la CEB œuvre en partenariat avec l'Union européenne sur des projets et programmes sociaux spécifiques, et coopère régulièrement avec d'autres banques de développement et plusieurs agences spécialisées des Nations Unies.

► Partenariat avec l'Union européenne

En 2021, la CEB a continué de renforcer son partenariat de longue date avec l'Union européenne afin de promouvoir une croissance durable et inclusive en Europe, selon l'approche "équipe d'Europe", en mettant plus particulièrement l'accent sur les investissements dans les soins médicaux et l'inclusion sociale des plus vulnérables. L'Union européenne reste le plus grand donateur de la Banque, avec une contribution de € 621 millions à ses opérations, soit près des trois quarts du total de ses opérations ces 25 dernières années.

Toujours en 2021, la candidature de la Banque a été retenue en vue de devenir un partenaire de mise en œuvre d'InvestEU, une initiative de l'Union européenne visant à stimuler l'investissement durable, l'innovation et la création d'emplois en Europe. Cette initiative prévoit de mobiliser plus de € 372 milliards d'investissements publics et privés en adossant les fonds des partenaires chargés de la mise en œuvre tels que la CEB à une garantie budgétaire de l'Union européenne de € 26,2 milliards. La CEB compte utiliser la garantie de l'UE afin soutenir des projets en faveur des populations défavorisées à travers l'Europe qu'elle ne pourrait financer par ailleurs.

L'accord avec la Commission européenne relatif à InvestEU sera conclu début 2022. Parallèlement, la Banque finalisera une nouvelle évaluation élargie des piliers qui débouchera sur la conclusion de l'accord relatif à InvestEU et de nouveaux partenariats avec l'Union européenne.

S'agissant des actions conjointes spécifiques, la Banque et l'Union européenne ont lancé deux nouvelles initiatives conjointes en 2021. L'initiative Fonds pour le logement et l'autonomisation des Roms (*Housing and Empowerment of Roma*, HERO) vise à réduire l'exclusion sociale et économique des Roms en Bulgarie, en Roumanie et en République slovaque. Plus précisément, la contribution de l'UE de € 2,8 millions servira à aider les populations de Roms marginalisées à acquérir un logement et à accéder à un emploi rémunéré grâce à une combinaison de microcrédits, de mentorat et de formation. Le projet bénéficiera également d'une assistance technique à hauteur de € 0,2 million émanant de l'Espagne par le biais de son fonds fiduciaire géré par la CEB.

Les € 3,5 millions alloués à l'initiative Partenariats et financements pour l'inclusion des migrants (*Partnerships and Financing for Migrant Inclusion*, PAFMI) sont destinés à soutenir l'inclusion de ressortissants de pays tiers séjournant légalement dans un État membre de l'UE à travers le développement de nouveaux partenariats et de nouvelles formes de financement. Outre le renforcement des capacités des autorités locales et nationales dans leur poursuite d'approches innovantes du renforcement de la cohésion sociale, le projet soutiendra le développement et/ou la mise en œuvre de quatre projets pilotes.

De plus amples informations sur les autres projets en cours bénéficiant du financement de la part de l'Union européenne sont disponibles dans la rubrique Donateurs du site Internet de la Banque.

► Agenda urbain pour l'UE : Partenariat pour l'inclusion

Le Partenariat pour l'inclusion a été mis en place en 2016 dans le cadre de l'Agenda urbain pour l'UE, une initiative multipartite lancée sous la présidence néerlandaise de l'UE afin d'améliorer la qualité de vie dans les zones urbaines. Ce Partenariat a été créé pour permettre l'échange direct d'expériences et de meilleures pratiques en matière d'intégration des migrants et en défendre les conclusions auprès des responsables politiques. Le Partenariat est mené par la Commission européenne (Direction générale de la migration, DG HOME) et la ville d'Amsterdam.

La CEB est membre du Partenariat depuis ses débuts. Outre sa contribution au programme de travail général, la Banque mène une action en faveur de l'accès des migrants aux soins médicaux dans le contexte du Covid-19 et gère (aux côtés de la DG HOME et de la Banque européenne d'investissement) une action sur les instruments financiers destinés à l'inclusion des migrants. Le don de € 3,5 millions accordé au projet Partenariat et financement pour l'inclusion des migrants (*Partnerships and Financing for Migrant Inclusion*, PAFMI) appuiera et soutiendra partiellement les activités entreprises dans le cadre de ce projet.

Sommet Finance en commun et Coalition pour l'investissement social

En 2021, la CEB a continué de plaider en faveur de l'investissement social lors de la deuxième édition du Sommet Finance en commun (*Finance in Common Summit*, FiCS), tenu à Rome et organisé par Cassa Depositi e Prestiti (CDP) en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), sous l'égide de la présidence italienne du G20.

En tant que "grand partenaire" de cette manifestation mondiale, qui a rassemblé plus de 500 banques publiques de développement, la CEB a pris part au dialogue de haut niveau avec les dirigeants d'organisations internationales et de banques multilatérales de développement et animé une table ronde sur la coopération pour davantage d'investissements sociaux et de meilleure qualité. La CEB a mis en évidence le lien entre les questions sociales et les questions liées au climat, notant que la crise climatique peut être un facteur d'aggravation de l'exclusion sociale et toucher plus fortement les groupes vulnérables. Elle a appelé les banques publiques de développement à intensifier leurs efforts conjoints en faveur des investissements sociaux. La CEB a assuré de son soutien continu dans les années à venir à l'initiative Finance en commun, à laquelle elle apportera son expertise unique en matière d'investissement social.

La Banque a par ailleurs continué d'œuvrer à des solutions de reprise durable et à l'intégration de l'investissement social à travers sa Coalition pour l'investissement social. Cogérée par la CEB et l'Agence française de développement (AFD), la Coalition a été lancée à l'occasion du tout premier Sommet Finance en commun tenu en 2020. En 2021, la Coalition est passée à plus de 20 membres et participants, incluant trois sponsors issus du système onusien, qui ont traduit les objectifs de la Coalition dans un programme de travail articulé autour de l'expertise, de l'action et du plaidoyer. Ceci témoigne de l'importance et de la pertinence croissante de l'expertise de la CEB en matière d'investissement social en faveur de l'effort mondial visant à mettre en place une réponse globale à la pandémie de Covid-19, à l'urgence climatique et à l'accroissement des inégalités sociales.

Coopération avec d'autres banques multilatérales de développement : Cadre d'alignement sur l'Accord de Paris

Lors de la COP26, la CEB a signé une déclaration conjointe sur l'ambition collective à l'égard du climat, rejoignant ainsi d'autres banques multilatérales de développement pour aligner leurs flux financiers sur les dispositions et objectifs de l'Accord de Paris. À l'issue de la COP26, le Conseil d'administration de la CEB a soutenu le cadre d'alignement de la Banque sur l'Accord de Paris, qui est assorti d'une feuille de route par étapes pour l'opérationnalisation progressive de son engagement pris au titre du Plan de développement 2020-2022 d'aligner ses activités de prêt sur l'Accord de Paris.

S'appuyant sur l'approche commune des banques multilatérales de développement, le cadre d'alignement sur l'Accord de Paris de la CEB répartit son engagement en quatre grands axes de travail qui sont associés aux six éléments constitutifs du cadre commun des BMD. La feuille de route qui l'accompagne présente un ensemble d'actions par étapes afin de réaliser progressivement cet alignement, en commençant par l'objectif d'aligner les prêts directs sur les projets d'investissement d'ici la fin de 2022.

En tant que seule banque multilatérale de développement dotée d'un mandat social, la CEB aborde les questions liées au climat à travers un prisme social qui reconnaît le lien entre l'inclusion sociale et l'action climatique. Le cadre conceptuel de la CEB tient compte de l'impact des dimensions sociales, des politiques et des investissements sur les conséquences climatiques, ainsi que de l'impact du changement climatique, des politiques et des actions sur l'inclusion sociale.

Ces dernières années, la CEB a progressivement intégré les considérations relatives au changement climatique dans ses activités. La Banque examine déjà les risques liés au climat dans tous les projets qu'elle finance, identifie les éléments d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans ses opérations et rend compte des émissions de gaz à effet de serre absolues et relatives de ses opérations.

L'adoption du cadre d'alignement sur l'Accord de Paris et la mise en œuvre progressive de la feuille de route renforceront davantage la contribution de la CEB afin de relier l'agenda climatique à l'inclusion sociale.

► Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités territoriales

L'Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités territoriales (Observatoire mondial) est une initiative multipartite menée par l'OCDE et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). L'Observatoire mondial contribue à l'établissement, l'actualisation et la diffusion de données empiriques rigoureuses et comparables sur les rôles et les fonctions des autorités locales, leurs finances et leurs organes de gouvernance multiniveaux.

La CEB est un partenaire de soutien de l'Observatoire mondial depuis 2019. Elle a apporté son concours technique et financier à la préparation de la deuxième édition du rapport de l'Observatoire mondial, à travers l'établissement d'un rapport de synthèse, de profils de pays (couvrant tous les pays membres de la CEB) ainsi que d'un site Internet dédié doté d'outils de visualisation des données.

Lancée en décembre 2021, la troisième édition du rapport de l'Observatoire mondial sera publiée en juillet 2022. Forte de sa dernière coopération réussie, la CEB apportera également son concours à la troisième édition à travers son appui technique et une contribution financière de € 20 000. La troisième édition vise à mettre à jour et à améliorer les profils de pays existants et à y ajouter de nouvelles caractéristiques, notamment une rubrique sur l'impact et la gestion du Covid-19 au niveau infranational.

La troisième édition du rapport de l'Observatoire mondial bénéficie par ailleurs du soutien de l'Agence française de développement (AFD), du réseau de partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux dans le domaine de la décentralisation et de la gouvernance locale (*Development Partners Network on Decentralisation and Local Governance*, DeLoG), de l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français (MEAE), du Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) et de la Banque asiatique de développement.

► Alliance européenne pour un logement social durable et inclusif en France

Depuis le lancement de l'alliance en septembre 2020, la CEB coopère activement avec l'Union sociale pour l'habitat, la Caisse des Dépôts et Consignations, par le biais de la Banque des Territoires, et la Banque européenne d'investissement (BEI) afin d'assurer aux associations de logement social l'accès au financement européen, à l'appui d'une offre de logements sociaux en France plus importante et de meilleure qualité, en application du Socle européen des droits sociaux et de la Charte sociale européenne révisée du Conseil de l'Europe.

En 2021, la CEB a approuvé € 300 millions et décaissé € 151 millions de prêts en faveur de la Banque des Territoires pour le financement de la construction et de la rénovation, entre autres, de centres d'hébergement, de logements accompagnés, de résidences sociales, de centres d'accueil pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap et d'institutions pour les jeunes en situation précaire.

Après une première année de fonctionnement réussie, les membres de l'Alliance européenne et les associations de logement social françaises commencent à planifier la poursuite de leur engagement pour ces prochaines années afin de contribuer à la mise en œuvre du Plan de relance pour l'Europe.

Donateurs

Les projets ciblant des personnes très vulnérables ou situées dans des régions défavorisées ont le plus grand impact social. Dans le même temps, ces projets sont souvent ceux qui appellent un plus grand soutien de la part de la CEB. En effet, les entités chargées de ces projets ont généralement une capacité limitée pour les financer ou les mettre en œuvre.

La CEB utilise des fonds provenant des donateurs pour améliorer la viabilité financière et technique de ces projets à fort impact social. Par exemple, la Banque utilise des dons financés par des donateurs en complément de ses prêts pour compléter le financement de tels projets. De même, elle fournit une assistance technique financée par les donateurs afin d'aider les emprunteurs à mettre en œuvre leurs projets dans le respect des bonnes pratiques. En 2021, la Banque a utilisé les fonds de ses donateurs afin d'octroyer € 10 millions de dons et de garantir € 19 millions de prêts au bénéfice de dix pays.

28 des États membres de la CEB, deux États non membres (États-Unis et Royaume-Uni) ainsi que l'Union européenne, agissant par l'intermédiaire de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement, ont contribué aux fonds fiduciaires de la Banque. En 2021, la CEB a levé € 7 millions auprès de ses donateurs, majoritairement auprès de l'Union européenne, laquelle est le plus grand donateur de la Banque avec € 621 millions engagés ces 25 dernières années, soit près des trois quarts du total des dons.

L'assistance aux migrants et aux réfugiés est au cœur du mandat de la CEB. Les donateurs permettent à la Banque de faire plus pour ce groupe de population hautement vulnérable. Plus généralement, les donateurs apportent un soutien essentiel à la Banque dans ses efforts visant à favoriser une croissance durable et inclusive en Europe. Grâce à leur contribution financière, la Banque peut accompagner plus de projets ayant un impact environnemental et social fort.

► Fournir un logement décent aux personnes déplacées lors des conflits survenus en ex-Yougoslavie

Durant les conflits dans l'ancienne Yougoslavie dans les années 1990, des millions de personnes ont dû fuir leur maison. Près de trente ans plus tard, des milliers de personnes vulnérables vivent encore dans des logements précaires. Pour offrir à ces gens un logement sûr, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Serbie ont lancé une initiative conjointe pionnière : le Programme régional de logement (RHP).

Le déploiement du RHP s'est poursuivi en 2021 et, ce, malgré les difficultés occasionnées par la pandémie de Covid-19. À la fin de l'année, on estimait à environ 26 500 le nombre de bénéficiaires ayant finalement obtenu un logement décent grâce au programme, sur un objectif de 35 000.

► Exemple

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Personnes déplacées de retour dans le village d'Ajdanovići

Branko Glišić et son épouse Dušanka sont revenus vivre dans le village d'Ajdanovići dans la municipalité d'Olovo, en Bosnie-Herzégovine. En tant que bénéficiaires du RHP, ils ont reçu une nouvelle maison bâtie sur le site de leur ancienne habitation qui avait été détruite après que Branko, son épouse et ses deux enfants aient fui vers l'est de la Bosnie-Herzégovine en 1995.

Outre la nouvelle maison, la famille a bénéficié également d'une nouvelle source de vivres et de revenus, grâce à l'assistance socio-économique offerte par l'ONG Catholic Relief Services (CRS) fondée par le Gouvernement américain. Fort de ce soutien, Branko a commencé à cultiver des framboises et des baies d'aronia qu'il vend par le biais d'une coopérative agricole réunissant ses voisins bosniaques et croates.

Le Programme régional de logement est géré par la CEB et soutenu par la communauté internationale. Les donateurs du RHP ont contribué à hauteur de € 291 millions en faveur de cette initiative. L'Union européenne, représentée par la Commission européenne, est le principal donateur avec € 235 millions, devant les États-Unis avec € 24 millions. Les autres principaux donateurs sont l'Allemagne, la Norvège, la Suisse et l'Italie.



Branko Glišić

« Notre travail mis en commun dans la coopérative agricole, indépendamment de la nationalité ou de l'ethnicité, est la preuve que l'on peut vivre et travailler ensemble. »



► Exemple



BOSNIE-HERZÉGOVINE

Fermeture de centres d'accueil collectifs

En complément du RHP, les autorités de Bosnie-Herzégovine mettent également en œuvre un projet de logement à grande échelle afin d'offrir des logements décents aux personnes vulnérables déplacées durant les conflits des années 1990 qui résident encore dans des centres d'accueil collectifs, où les conditions de vie sont désastreuses.

Le projet, intitulé "Fermeture de centres d'accueil collectifs", est un parfait exemple de la manière dont la CEB coordonne le soutien des donateurs conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le projet a bénéficié de € 5,2 millions de dons, provenant du Compte de dividendes sociaux (CDS) de la Banque, du Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, de la République slovaque, l'Italie, l'Espagne et la Norvège par le biais de leurs fonds fiduciaires gérés par la CEB. Le projet illustre également la manière dont la Banque maximise l'impact des donateurs en combinant leurs dons à ses prêts. Ainsi, grâce à un prêt de la CEB de € 60 millions, l'investissement total soutenu s'élève à € 105 millions.

Avec la combinaison d'un financement à des conditions favorables et du renforcement des capacités, le projet porte ses fruits. En effet, à la fin de l'année 2021, près de 700 familles avaient emménagé dans des logements décents, après avoir passé des années dans des logements insalubres.

Le Compte slovaque pour la croissance inclusive (SIGA) a été créé par les autorités slovaques en 2016 afin de soutenir l'action de la CEB en faveur de la croissance inclusive et de la durabilité écologique. En 2019, la République slovaque a réapprovisionné le compte à hauteur de € 2 millions, portant sa dotation totale à € 4 millions. À la fin de l'année 2021, les autorités slovaques avaient approuvé une enveloppe de dons d'un montant total de € 2,3 millions provenant du SIGA.

Le Fonds italien pour des projets innovants (IFIP) a été créé par l'Italie en 2017. Il a été doté de € 1 million pour soutenir les projets innovants à vocation sociale de la CEB. Il finance l'assistance technique des projets situés dans les pays des Balkans occidentaux éligibles à l'aide publique au développement (APD) ainsi qu'en Géorgie et en République de Moldova. À la fin de l'année 2021, le montant des dons approuvés provenant de l'IFIP s'établissait à € 0,6 million.

Créé par l'Espagne en 2009, le Compte espagnol pour la cohésion sociale (SCA) finance de l'assistance technique pour des projets de la CEB à forte valeur sociale. En 2017, l'Espagne a réapprovisionné le SCA à hauteur de € 2 millions, portant sa dotation totale à € 4 millions. À la fin de l'année 2021, le montant des dons approuvés provenant de ce compte s'établissait à € 2,6 millions.

Soutenir l'intégration des migrants et des réfugiés en Europe

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 2,1 millions de migrants et de réfugiés ont franchi les frontières de l'Europe depuis 2015. Pour aider ses États membres à prendre en charge ces arrivées, la CEB a créé le Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF). Initialement, la Banque utilisait principalement le MRF pour aider les pays membres situés le long de la "Route des Balkans" à développer leur capacité d'accueil à court terme. Ces dernières années, elle a de plus en plus souvent utilisé le MRF pour aider ses États membres dans toute l'Europe à intégrer les migrants et réfugiés dans leurs communautés d'accueil.

Exemple



SERBIE

Création d'un centre de formation pour migrants dans le centre d'accueil d'Obrenovac

Les autorités serbes, avec le soutien financier du Fonds pour les migrants et les réfugiés, ont mis en place un centre de formation pour les migrants dans un centre d'accueil permanent pour les demandeurs d'asile situé à Obrenovac, près de Belgrade. Mohammad, Hasib, Bella et Mika en sont quatre bénéficiaires issus respectivement d'Afghanistan, de Syrie et d'Iran. Ils font part de leur témoignage dans une vidéo disponible ici [https://www.youtube.com/watch?v=6XvazHVO88Y].

Le Fonds pour les migrants et les réfugiés a reçu des dons de 22 États membres de la CEB de même que de la CEB elle-même et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Les plus grands donateurs parmi les États membres de la CEB sont l'Allemagne, la France et l'Italie. En 2021, la BEI a consenti une contribution supplémentaire de € 250 000, amenant sa contribution totale au MRF à € 5,3 millions. Depuis 2015, les dons approuvés par la CEB sur le MRF se chiffrent à € 28 millions, en faveur de 30 projets.



Améliorer les soins médicaux pour les réfugiés et les communautés d'accueil en Turquie

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, la Turquie hébergeait 3,6 millions de réfugiés syriens à la fin de l'année 2021. La Facilité de l'UE pour les réfugiés en Turquie (FRiT) est un mécanisme de coordination commun mis en place entre l'Union européenne et la Turquie en 2015 pour que les besoins des réfugiés et de leurs communautés d'accueil en Turquie soient couverts de manière complète et coordonnée. La CEB supervise la mise en œuvre de deux projets financés par la Facilité dans le domaine des soins médicaux :

- Un projet de Renforcement des infrastructures de soins médicaux pour tous (SHIFA), d'un montant de € 90 millions, portant sur la construction et la rénovation de centres de santé dans toute la Turquie afin d'améliorer les services médicaux pour les réfugiés syriens et leurs communautés d'accueil.
- Un projet de € 50 millions de construction et d'équipement d'un hôpital public de 300 lits à Kilis, une province située le long de la frontière turco-syrienne qui a vu sa population presque doubler en raison de l'afflux de réfugiés syriens.

La mise en œuvre du projet SHIFA a débuté en mars 2021 et doit s'étaler sur une période de quatre ans, tandis que l'hôpital de Kilis est en phase d'achèvement. Pour de plus amples informations à propos de la FRiT, cliquez ici [https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/enlargement-policy/negotiations-status/turkey/eu-facility-refugees-turkey_en].

▸ Améliorer l'efficacité énergétique des écoles en Géorgie

En 2015, les autorités géorgiennes ont demandé le soutien de la CEB pour la rénovation d'écoles publiques de la capitale, Tbilissi. Avec l'aide de la CEB, elles ont obtenu un don € 6 millions de la part du Partenariat pour la promotion de l'efficacité énergétique et de l'environnement en Europe orientale (E5P). Le projet est également financé par un prêt de la CEB de € 14 millions et soutenu par une assistance technique de € 0,2 million accordée par l'Espagne et la République slovaque par le biais de leurs fonds fiduciaires respectifs gérés par la CEB.

À la fin de l'année 2021, le projet progressait bien : des travaux étaient en cours dans cinq écoles et allaient commencer dans trois autres. Le projet améliorera la sécurité et le confort des élèves tout en augmentant l'efficacité énergétique des établissements scolaires de 40%. Le soutien de la communauté internationale a été essentiel pour ce projet, comme le confirment les intéressés dans une vidéo disponible ici [https://www.youtube.com/watch?v=gz46mlY_6vo].

L'E5P est un fonds multidonateurs de € 242 millions créé en 2009 afin d'encourager les investissements municipaux dans des projets liés à l'efficacité énergétique et l'environnement dans la région du Partenariat. Le E5P combine des contributions financières de l'Union européenne et d'un groupe de 24 nations.

▸ De nouveaux logements pour les familles après un séisme survenu en Serbie

En octobre 2021, 106 familles vivant à Kraljevo, Serbie, et dont les habitations avaient été dévastées par un séisme en 2010 ont emménagé dans de nouveaux appartements. Ces familles sont les premiers bénéficiaires d'un projet de reconstruction post-séisme qui doit permettre d'offrir un nouveau logement à 360 familles au total. Grâce au projet, les familles peuvent enfin profiter d'un logement décent, comme elles l'expliquent dans une vidéo disponible ici [https://www.youtube.com/watch?v=9KXutjhiwUU].

Le projet est financé à hauteur de € 8 millions par la CEB et bénéficie de dons d'assistance technique d'un montant de € 1,1 million, octroyés par le Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, par l'Espagne par le biais de son Compte espagnol pour la cohésion sociale et par la République slovaque par le biais de son Compte slovaque pour la croissance inclusive.

Le Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux (WBIF) est un mécanisme de financement mixte créé en 2009 à l'initiative conjointe de la Commission européenne, de la CEB, d'autres institutions financières et de plusieurs donateurs bilatéraux. Le cadre fournit des financements et de l'assistance technique en faveur d'investissements stratégiques dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, des affaires sociales, des transports et des infrastructures numériques. Il soutient également des initiatives de développement du secteur privé. À la fin de l'année 2021, les dons approuvés par le WBIF et ayant transité par la CEB ont atteint € 14 millions. De plus, les projets de la CEB ont bénéficié de l'assistance technique du WBIF à hauteur de € 19 millions.

Radosava Janićijević, témoignant des mauvaises conditions de logement avant la rénovation.

« Nous devions prendre notre douche dans les toilettes. En hiver, la toilette des enfants se faisait ici [dans la salle principale] dans le lavabo. Plus tard, nous avons réussi à faire quelques rénovations. Nous avons rétréci la pièce pour créer une salle de bain. »

Živorad et Radosava Janićijević, bénéficiaires, dans leur ancienne maison à Kraljevo, Serbie



Et dans leur nouvel appartement à Kraljevo, Serbie



Živorad Janićijević

« À l'arrivée de la pelleteuse, nous n'en croyions pas nos yeux. »

Radosava Janićijević

« C'est très joli et spacieux. J'adore la cuisine et le balcon. »



Soutenir l'entrepreneuriat féminin en Italie

En dépit de réseaux bancaires étendus, nombreuses sont les personnes physiques et petites entreprises qui n'ont pas accès aux services financiers. L'exclusion financière impacte principalement les couches de la population exposées à la pauvreté et à la marginalisation sociale, au premier rang desquelles figurent les femmes et les jeunes.

Pour lutter contre l'exclusion financière, la CEB s'associe à des institutions de microfinance telles que PerMicro, une institution financière non bancaire de premier plan en Italie, spécialisée dans l'octroi de microcrédits aux entreprises et aux particuliers. En 2021, la Banque a approuvé son troisième prêt à PerMicro, d'un montant de € 3,6 millions, en utilisant les ressources du Compte de dividendes sociaux (CDS) pour garantir son prêt.

Mis en place en 1996, le CDS est le premier fonds fiduciaire créé par la CEB. Il sert à fournir des garanties de prêts, de l'assistance technique, des bonifications d'intérêt et des contributions en faveur de projets hautement sociaux. Il est financé principalement par des contributions des États membres, allouées à partir des bénéfices annuels de la Banque, qui constituent ainsi des dividendes de nature sociale. À la fin de l'année 2021, le montant des contributions en dons et pour l'assistance technique financées à partir du Compte de dividendes sociaux s'élevait respectivement à € 16 millions et € 5 millions. Le Compte a également servi à subventionner des prêts de la CEB à hauteur de € 2 milliards et à en garantir à hauteur de € 51 millions.

Accélérer la transition vers des économies à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique

Pour aider ses pays membres à accélérer leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone et résiliente au changement climatique, la CEB a créé le Fonds d'investissement social vert (GSIF) en 2020 et l'a doté d'une contribution initiale de 5 millions d'euros. Le GSIF intensifiera la décarbonisation et la protection des infrastructures sociales contre les risques climatiques et rendra les mesures en faveur du climat plus abordables et accessibles pour les groupes vulnérables. En 2021, le GSIF a reçu sa première dotation d'un État membre de la CEB, la République tchèque, d'un montant avoisinant les € 50 000.

Activités financières en 2021



Portefeuilles de trésorerie

Les actifs figurant au bilan de la Banque comprennent quatre Portefeuilles de trésorerie, dont un Portefeuille monétaire et trois Portefeuilles de titres :

- **Le Portefeuille Monétaire est composé de placements à court terme ayant une maturité d'un an ou moins.** L'objectif stratégique de ce portefeuille est d'assurer la gestion quotidienne des flux de trésorerie dans toutes les devises concernées. Les placements à court terme ayant des maturités inférieures ou égales à trois mois doivent, à la date d'achat, avoir pour note minimale BBB+. Quant aux placements à court terme ayant une maturité comprise entre trois mois et un an, ils doivent avoir pour note A- à la date d'achat.
 Au 31 décembre 2021, l'encours total des placements à court terme à un an ou moins était de € 4 145 millions.

- **Le Portefeuille de Titres de Liquidités à Court Terme se compose de titres à court terme dont la maturité est d'un an ou moins.** Ces titres constituent une alternative aux dépôts bancaires et complètent le Portefeuille Monétaire en vue de renforcer la position de liquidité à court terme de la Banque.
 La note minimale exigée à la date d'achat est BBB pour les obligations souveraines à court terme ayant une maturité inférieure ou égale à trois mois et A- pour les titres à un an ou moins.
 Au 31 décembre 2021, l'encours total des titres d'une maturité inférieure ou égale à un an dans ce portefeuille s'élevait à € 1 586 millions.

- **Le Portefeuille de Titres de Liquidités à Moyen Terme se compose de placements en valeurs mobilières dont la maturité est comprise entre 1 et 15 ans.**
 L'objectif stratégique est de renforcer la position de liquidité de la Banque, tout en dégageant un rendement satisfaisant.
 Les Titres à Moyen Terme doivent être notés A+ à la date d'achat.
 Au 31 décembre 2021, l'encours total des titres de ce portefeuille s'élevait à € 1 987 millions.

- **Portefeuille de Titres de Liquidités à Long Terme se compose de placements en valeurs mobilières dont la maturité est comprise entre 1 et 30 ans.**
 Les titres de ce portefeuille doivent avoir pour note minimale A+ à la date d'achat.
 Au 31 décembre 2020, l'encours total des titres de ce portefeuille s'élevait à € 1 703 millions.

Produits dérivés

Conformément à la Politique Financière et de Gestion des Risques adoptée par le Conseil d'administration de la CEB, la Banque utilise des produits dérivés dans le but de couvrir les risques de marché issus de ses opérations de prêt, d'investissement et de financement. En tant que destinataire final, la Banque n'emploie ces produits qu'à des fins de couverture.

Au 31 décembre 2021, la ventilation des produits dérivés par type de couverture était de 59% pour les émissions obligataires, 36% pour les prêts et 5% pour les titres détenus par la Banque.

Afin de se prémunir des risques inhérents à ces instruments financiers, la Banque a mis en place une politique de gestion des risques rigoureuse, dont les principes sont présentés dans la Note c des états financiers 2021.

Afin de limiter son risque de crédit, la Banque a signé des contrats de collatéraux avec l'ensemble de ses contreparties de swap. Ainsi, au 31 décembre 2021, la totalité de l'encours de swap de la CEB était collatéralisée. Le risque de crédit résiduel, évalué par la somme des valeurs de marché positives non couvertes par les collatéraux reçus, demeure très faible.

Financement de l'activité en 2021

► Opérations d'emprunt

Dans le cadre de l'autorisation annuelle d'emprunt fixée par le Conseil d'administration, la CEB a émis des obligations sur les marchés de capitaux internationaux. La Banque a consommé l'intégralité de son autorisation d'emprunt d'un montant de EUR 5,5 milliards pour 2021. Ce montant a été financé par le biais de 20 opérations de financement d'une échéance d'un an ou plus et, pour la première fois, libellé en huit devises différentes. Le montant levé dans le cadre de l'autorisation d'emprunt pour l'exercice 2021 est de EUR 1 milliard plus élevé que celui levé en 2020, qui était de EUR 4,5 milliards.

Le programme de financement 2021 a répondu à trois objectifs principaux :

- couvrir les besoins induits par l'activité de prêts
- permettre à la Banque d'honorer ses échéances de remboursement de dettes
- permettre à la Banque de maintenir ses liquidités au niveau fixé par le Conseil d'administration.

Afin de s'assurer durablement des ressources nécessaires au financement de son activité, la Banque continue de combiner des opérations de référence (*benchmark*) sur des devises majeures s'adressant à un large panel d'investisseurs institutionnels avec des emprunts dans d'autres devises ou avec une structure spécifique répondant à des demandes d'investisseurs.

En 2021, 38,5% des fonds levés par la Banque étaient libellés en euro, 38,3% en dollar US, 14,3% en livre sterling, 3,8% en dollar canadien, 3,4% en dollar australien, 0,9% en couronne norvégienne, 0,6% en dollars de Hong-Kong et 0,3% en lire turque. Ces opérations ont permis à la Banque de diversifier les marchés sur lesquels elle finance ses activités tout en élargissant sa base d'investisseurs.

Neuf opérations ont été effectuées en euro dans le cadre de l'autorisation d'emprunt pour 2021 : une émission benchmark de EUR 1 milliard à dix ans et sa réouverture pour un montant de EUR 50 millions en janvier ; la cinquième émission obligataire sociale de la Banque à échéance sept ans (EUR 500 millions) et la réouverture d'une opération d'un montant de EUR 150 millions arrivant à échéance en avril 2024, en avril ; un placement privé remboursable par anticipation d'un montant de EUR 15 millions en juin ; la réouverture en juillet d'une opération d'un montant de EUR 100 millions arrivant à échéance en avril 2026 ; la réouverture en août d'une opération d'un montant de EUR 100 millions arrivant à échéance en avril 2024 ; et, en septembre, deux réouvertures d'un montant de EUR 100 millions chacune d'une opération arrivant à échéance en avril 2024.

Trois opérations ont été effectuées en dollar US dans le cadre de l'autorisation d'emprunt pour 2021 : une émission benchmark de USD 1 milliard à échéance trois ans en octobre 2020 (préfinancement) ; une émission obligataire sociale à échéance trois ans d'un montant de USD 500 millions en juin ; et une émission benchmark en septembre d'un montant de USD 1 milliard à échéance cinq ans.

Trois opérations ont été effectuées en livre sterling : une émission benchmark d'un montant de GBP 400 millions à échéance trois ans en mars ; la réouverture en mai pour un montant de GBP 175 millions d'une opération à échéance décembre 2025 et la réouverture en juillet pour un montant de GBP 100 millions d'une opération à échéance décembre 2025.

Ainsi, en 2021, les marchés de l'euro, du dollar US et de la livre sterling ont été les plus importants en termes de volumes de financement.

Pour ce qui est des autres devises, cinq opérations ont été effectuées : une opération à trois ans d'un montant de HKD 300 millions en janvier ; la réouverture en octobre d'une opération d'un montant de NOK 500 millions à échéance en février 2024 ; une opération d'un montant de AUD 300 millions sur trois ans en octobre ; une opération d'un montant de CAD 300 millions sur trois ans et une autre de TRY 168 millions sur trois ans également en novembre.

Après swap, la totalité des ressources empruntées a été libellée en euro.

La maturité moyenne des émissions lancées dans le cadre de l'autorisation d'emprunt fixée en 2021 était de 5,3 ans. Le tableau ci-après reprend le détail des fonds levés dans leur devise d'origine.

Emprunts lancés en 2021

Date de versement	Date de maturité	Devise	Durée (en années)	Montant nominal (en millions)	Chef de file
21/10/2020	20/10/2023	USD	3	1 000	BoA/CACIB/MS/RBC
19/01/2021	20/01/2031	EUR	10	1 000	BNPP/DB/GS/HSBC
09/02/2021	09/02/2024	HKD	3	300	HSBC
23/02/2021	20/01/2031	EUR	10	50	LBBW
16/03/2021	15/12/2025	GBP	5	400	BoA/Citi/DB
15/04/2021	15/04/2028	EUR	7	500	CACIB/DZ/HSBC/ING
21/04/2021	24/04/2024	EUR	3	150	DB
07/05/2021	15/12/2025	GBP	5	175	HSBC/RBC
09/06/2021	09/06/2032	EUR	11	15	DZ
10/06/2021	10/06/2024	USD	3	500	Citi/DB/Nomura/SG
01/07/2021	08/06/2026	EUR	5	100	JPM/LBBW
26/07/2021	15/12/2025	GBP	4	100	Barc/RBC
12/08/2021	24/04/2024	EUR	3	100	HSBC
14/09/2021	24/04/2024	EUR	3	100	Commerz
14/09/2021	24/04/2024	EUR	3	100	DB
22/09/2021	22/09/2026	USD	5	1 000	Barc/BoA/JPM/RBC
11/10/2021	26/02/2024	NOK	2	500	Nomura/RBC/TD
08/10/2021	08/10/2024	AUD	3	300	Danske
21/10/2021	21/10/2024	CAD	3	300	CIBC/RBC/TD
12/11/2021	12/11/2024	TRY	3	167,5	JPM

Notons que l'émission benchmark de USD 1 milliard effectuée en octobre s'inscrit dans le cadre du programme de préfinancement pour l'année 2021 et ne figure donc pas dans le tableau.

En 2021, afin d'assurer le refinancement des prêts de la Banque sans engendrer de décalage de trésorerie sur les exercices à venir, 57,8% des émissions du programme ont été effectuées avec une maturité finale proche de cinq ans ou plus, contre 75,2% en 2020.

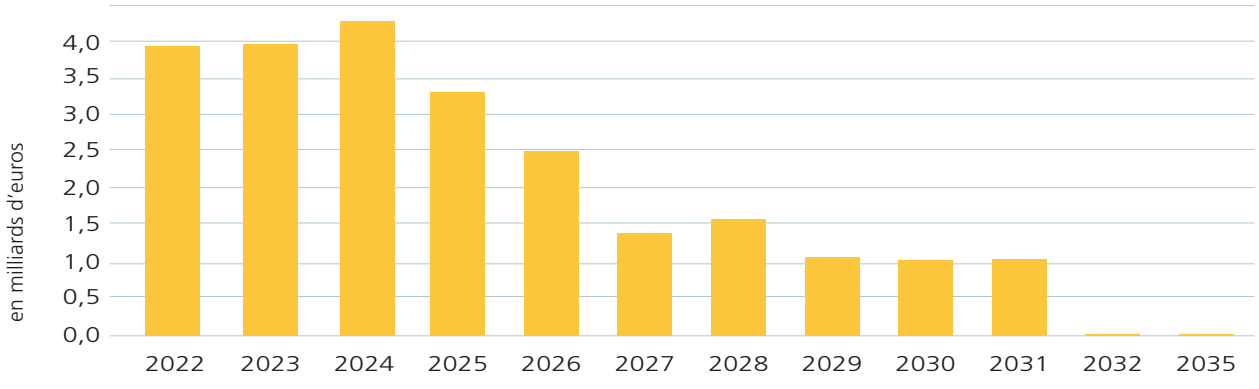
Le programme EMTN multidevises a été actualisé en décembre 2020, afin d'adapter le cadre juridique des émissions de la Banque aux évolutions réglementaires des marchés financiers. La dernière mise à jour du programme dollars australien et néo-zélandais MTN (programme domestique australien) a eu lieu en septembre 2015, tandis que le programme ECP (*Euro-Commercial Paper*) de la CEB a été mis à jour en décembre 2020. Le cadre des obligations sociales de la CEB, aligné sur les principes applicables aux obligations sociales définis par l'ICMA, a été actualisé en avril 2020 afin d'ajouter le secteur de la santé comme bénéficiaire potentiel des fonds levés par les obligations sociales.

▸ Évolution de la dette

Au 31 décembre 2021, l'encours total de la dette représenté par les titres, hors créances rattachées, s'élevait à € 24,2 milliards, contre € 21,9 milliards à la fin de l'année précédente.

En 2021, la Banque n'a pas procédé au rachat de sa dette à long terme ni effectué de remboursement anticipé. La ventilation de la dette en fonction de l'échéance est illustrée dans le graphique ci-dessous.

Encours de la dette par maturité au 31 décembre 2021



Gouvernance et Ressources humaines



Structure de gouvernance

La Banque est organisée, administrée et contrôlée par les organes suivants : le Conseil de direction, le Conseil d'administration, le Gouverneur et le Comité de surveillance.

► Conseil de direction

Le Conseil de direction se compose d'un(e) président(e) (Marinela Petrova) et d'un(e) représentant(e) de chaque État membre. Il définit l'orientation générale des activités de la CEB, fixe les conditions d'adhésion des États, décide des augmentations de capital et approuve le rapport annuel, les comptes et le bilan général de la Banque. Il élit son propre président ainsi que le président du Conseil d'administration et nomme le Gouverneur et les membres du Comité de surveillance.

► Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose d'un(e) président(e) (Miglė Tuskienė) et d'un(e) représentant(e) de chaque État membre. Il exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil de direction, notamment en matière d'élaboration et de supervision des politiques opérationnelles et d'approbation des projets d'investissement soumis par les Gouvernements des États membres de la Banque. Il vote également le budget de fonctionnement de la Banque.

► Gouverneur

Le Gouverneur est le représentant légal de la Banque. Il dirige ses opérations et il est responsable de son personnel (sous la supervision générale du Conseil d'administration). Le Gouverneur applique les directives du Conseil d'administration en matière de politique financière et représente la Banque dans toutes ses transactions. Il étudie les aspects techniques et financiers des demandes de financement soumises à la Banque et transmet celles-ci au Conseil d'administration. Le Gouverneur est Carlo Monticelli. Il est actuellement assisté du Vice-Gouverneur, Tomáš Boček (Pays du Groupe Cible). Le 3 décembre 2021, le Conseil de direction a ouvert la procédure de nomination de la CEB pour les postes de Vice-Gouverneur Stratégie Financière et de Vice-Gouverneur Stratégie de Développement Social.

► Comité de surveillance

Le Comité de surveillance se compose de trois membres nommés par le Conseil de direction. Il vérifie l'exactitude des comptes annuels après leur examen par un auditeur externe.

Le secrétariat des organes de direction, d'administration et de contrôle de la CEB est assuré par le **Secrétariat de l'Accord Partiel** sur la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (Secrétaire exécutif des organes de la Banque : György Bergou).

Organigramme



Carlo MONTICELLI
Gouverneur



Tomáš BOČEK
Vice-Gouverneur Pays du Groupe Cible

Vacant
Vice-Gouverneur Stratégie Financière

Vacant
Vice-Gouverneur Stratégie de Développement Social



Stefania BAZZONI
Directrice du Bureau Exécutif



Carlo MANGOSI
Directeur de l'Audit Interne



Katherine DELIKOURA
Directrice du Contrôle de la Conformité



Elif TIMUR
Cheffe de l'Évaluation



Cristian TABACARU
Directeur ad interim des Prêts & du Développement Social



Monica SCATASTA
Directrice de la Préparation & du Suivi Techniques



Jacques MIRANTE-PÉRÉ
Directeur Financier



Arnaud VIOLETTE
Directeur du Risque & du Contrôle



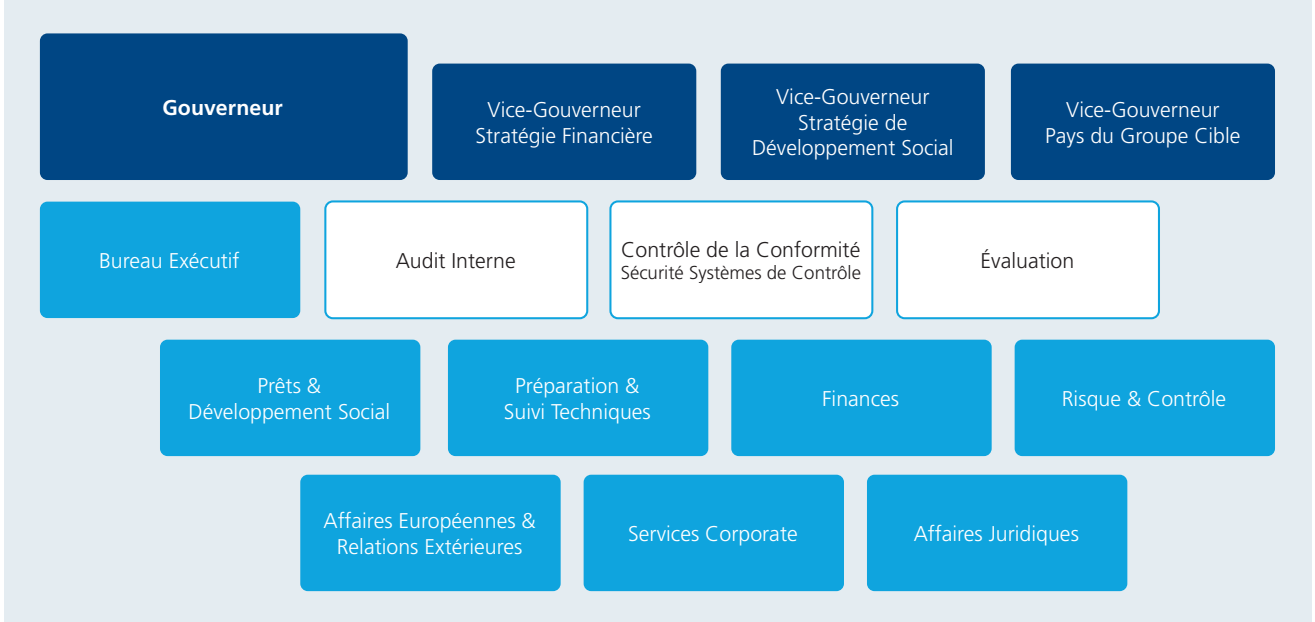
Johannes M. BÖHMER
Directeur des Affaires Européennes & Relations Extérieures



Terje HAGEN
Directeur des Services Corporate



Jan DE BEL
General Counsel



Contrôle de la conformité

Le Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité (BDCC) à la CEB est chargé de gérer les risques de non-conformité et de préserver la CEB contre les risques financiers et non financiers, i.e. le risque réputationnel. Le BDCC veille à ce que la prévention du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme, de la fraude fiscale et des pratiques fiscales dommageables ainsi que l'engagement pris par la CEB quant aux normes élevées d'intégrité, d'éthique, et de lutte contre la fraude et la corruption soient intégrés à toutes les phases du cycle des projets de la Banque. La protection des données à caractère personnel et la sécurité de l'information représentent un volet substantiel du mandat du BDCC au sein de la CEB et sont gérées par le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), sous la supervision de la Directrice du Contrôle de la Conformité (DCC).

En 2021, le BDCC a procédé à la refonte du cadre de la politique de conformité de la CEB et élaboré de nouvelles Lignes directrices et procédures internes couvrant plusieurs domaines. Il a actualisé les trois Codes de conduite de la Banque[1], lesquels comprennent dorénavant les nouveaux éléments suivants : (1) référence aux valeurs de la CEB (professionnalisme, coopération, engagement, transparence, créativité) ; (2) référence aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ; (3) référence à l'utilisation appropriée des médias sociaux et à la "protection de la dignité au travail" ; (4) mise à jour de l'article sur la confidentialité, conformément aux nouvelles normes européennes entrées en vigueur en 2018 (RGPD et Convention 108+) ; (5) article relatif au pré-emploi et au post-emploi ainsi qu'au délai de réflexion ; (6) article relatif aux incompatibilités et activités externes et définition de la notion de "parents proches" ; (7) article relatif aux cadeaux, avantages divers, faveurs et bénéfices incluant des dispositions sur la corruption active et les paiements de facilitation ; (8) intitulés et terminologie modernisés.

Le BDCC a également mis à jour la Politique de la CEB relative aux juridictions en non-conformité / non coopératives afin de s'aligner sur les normes européennes. Il a aussi élaboré les Lignes directrices en matière de contrôle fiscal préalable supplémentaire pour les projets financés par la CEB, par lesquelles la Banque confirme son engagement à interdire l'évasion fiscale et la fraude fiscale.

Le BDCC a remanié la Charte anti-corruption de la CEB afin de refléter la maturité de la fonction Conformité de la Banque en y introduisant le concept et l'engagement de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption et la notion de pratiques obstructives.

Il travaille par ailleurs à la mise en place de procédures d'enquête applicables aux projets et aux manquements ainsi qu'au traitement des plaintes.

Dans le cadre de l'exercice d'évaluation des piliers de l'Union européenne dont la CEB a fait l'objet, le BDCC a assuré la coordination de trois des cinq piliers et dirigé trois groupes de travail sur le pilier 7 relatif aux exclusions à l'accès au financement, le pilier 8 sur la publication de données sur les bénéficiaires des fonds, et le pilier 9 sur la protection des données à caractère personnel. Il a également contribué de façon substantielle au pilier 6 sur les instruments financiers, et plus précisément sur la question de l'évasion fiscale.

Sur le plan de la sécurité de l'information, le BDCC a lancé une nouvelle feuille de route au cours du dernier trimestre de 2021. Les premières réalisations ont concerné la finalisation de la politique de classification des données et d'archivage, la soumission réussie de l'attestation du programme de sécurité "Customer Security Program" de SWIFT, et un exercice de réponse en cas de cyber-incident. Le BDCC a organisé deux sessions de sensibilisation s'adressant aux utilisateurs SWIFT en novembre 2021, ainsi qu'une campagne de test d'hameçonnage ciblant l'ensemble du personnel.

Les activités de formation et de sensibilisation menées par le BDCC en 2021 se sont poursuivies dans un environnement majoritairement virtuel. Le Bureau a tenu une session obligatoire d'introduction à la conformité en ligne destinée aux nouveaux collaborateurs, et a organisé une session d'information s'adressant à l'ensemble du personnel sur le leadership éthique dans les organisations internationales. Le BDCC a également lancé une formation en ligne obligatoire sur le Code de conduite révisé afin de renforcer l'engagement de tout le personnel vis-à-vis des principes éthiques édictés dans ce dernier. Enfin, un bulletin d'information spécial a été consacré à la Journée internationale de lutte contre la corruption. À cette occasion, la CEB a renouvelé son engagement de tolérance zéro vis-à-vis de la fraude et de la corruption.

[1] Le Code de conduite applicable au Gouverneur, Vice-Gouverneurs, membres du personnel et aux collaborateurs contractuels, le Code de conduite applicable aux Président(e)s et aux membres des Organes collégiaux, et le Code de conduite applicable aux membres du Comité de surveillance.

Audit interne

Le Bureau de l'Audit Interne est une fonction permanente du système de contrôle interne de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB). Il fournit au Gouverneur des services de contrôle et de conseil indépendants et objectifs, destinés à améliorer les opérations de la CEB.

En tant que "troisième ligne de défense", l'Audit Interne aide la CEB à accomplir ses objectifs en adoptant une approche systématique afin d'évaluer la qualité et l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

L'Audit Interne vérifie si les opérations de la CEB sont effectuées en conformité avec les politiques et procédures en place, évalue les risques associés et formule des recommandations pour d'éventuelles améliorations et gagner en efficacité. Afin d'exprimer des avis objectifs et impartiaux, l'Audit Interne ne prend part ni aux activités opérationnelles de la CEB, ni à la gestion courante des risques, ni aux processus de contrôle liés à l'activité.

La conduite des missions d'audit suit un programme de travail annuel découlant d'un plan quadriennal basé sur les risques. L'Audit Interne réalise également le processus de certification des soldes et des opérations des contreparties afin d'appuyer les auditeurs externes dans leur certification annuelle des états financiers.

La Charte de l'Audit Interne, qui a été révisée en octobre 2021, définit l'objectif et le statut de la fonction d'audit interne. L'Audit Interne adhère à l'ensemble des éléments obligations du Cadre international des pratiques professionnelles de l'*Institute of Internal Auditors.*

Évaluation

Le Bureau de l'Évaluation (EVO) contribue à l'apprentissage et à la redevabilité de la CEB, en procédant à l'évaluation indépendante d'opérations, initiatives et instruments de la Banque afin d'en tirer des leçons visant à améliorer la qualité et l'efficacité des activités de financement de la CEB en matière de développement social.

L'EVO s'efforce de diffuser les connaissances pertinentes issues des évaluations auprès des parties prenantes internes comme externes, ainsi qu'à interagir avec les directions opérationnelles et décideurs de la Banque au sujet des conclusions et recommandations des évaluations. Conformément aux bonnes pratiques internationales, la CEB veille à assurer l'indépendance de l'EVO dans l'élaboration et la mise en œuvre de son programme de travail, de sorte à garantir l'impartialité de la fonction d'évaluation et l'objectivité de son travail.

En 2021, l'EVO a achevé l'évaluation du soutien de la CEB à une institution financière coopérative européenne de premier plan, à savoir Rabobank (Pays-Bas), pour le cofinancement de ses lignes de crédit axées sur l'impact social. En analysant le fonctionnement des mécanismes financiers orientés vers les entreprises engagées dans la responsabilité sociale et environnementale, cette évaluation a produit pour la CEB des enseignements applicables à de futures opérations similaires. L'évaluation a souligné la pertinence pour la CEB de poursuivre et de renforcer ses partenariats avec des acteurs majeurs du secteur bancaire coopératif européen. Elle a également mis en lumière l'importance pour la CEB de renforcer sa contribution à l'économie sociale et solidaire par le biais de programmes de prêts spécifiquement conçus. En effet, le secteur tertiaire joue un rôle croissant dans l'essor du développement durable et inclusif dans les pays membres de la CEB.

En 2021, l'EVO a également lancé une initiative d'évaluation concernant l'engagement de la CEB auprès de banques nationales de développement/promotion économique dans une sélection de pays cibles et non cibles de la CEB. Dans ce cadre, trois évaluations sont en cours de mise en œuvre. Elles couvrent le soutien de la CEB auprès d'une sélection de banques nationales de développement dans les domaines du soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), du développement de l'efficacité énergétique des immeubles résidentiels et de l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural. Les résultats préliminaires issues des travaux réalisés sur le terrain en 2021 suggèrent que ces évaluations devraient aider à comprendre la manière dont, par exemple, les différents circuits de financement (prêts directs ou intermédiés) peuvent avoir une incidence sur la catégorie des emprunteurs finaux pouvant être financés, de même que sur le type de résultats sociaux pouvant être atteints.

Outre ses principales activités d'évaluation, l'EVO a organisé en 2021 un atelier de réflexion sur les moyens concrets d'aligner l'élaboration des politiques, la planification, le suivi et l'évaluation sur les objectifs de développement durable (ODD). Cet événement de partage des connaissances a contribué à sensibiliser le personnel de la CEB à la complexité du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux efforts déployés afin de mesurer et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD aux niveaux national, régional et mondial.

ESG / Rendre compte de la durabilité

En tant qu'institution publique et banque de développement, la CEB accorde une grande importance aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Mettant sa raison d'être en pratique, la CEB déploie la durabilité au sens large dans toutes ses activités.

Dotée d'un mandat unique en son genre, la Banque est fortement engagée à promouvoir la durabilité sociale mais également environnementale (l'une des trois lignes d'action stratégiques de la CEB) dans ses financements de projets (par exemple, la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux) comme dans son propre fonctionnement (par exemple, la Déclaration environnementale de la CEB). Plus précisément, l'exigence de durabilité est intégrée aux activités de prêts de la Banque à travers (i) les contrôles préalables des mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux et des aspects liés au changement climatique, menés par l'Unité Durabilité Environnementale & Sociale-Changement climatique pour tous les projets ; (ii) le soutien apporté aux projets qui ont explicitement la durabilité environnementale comme objectif essentiel.

De plus, la CEB a adopté en 2021 un cadre d'alignement sur l'Accord de Paris, assorti d'une feuille de route par étapes, afin de concrétiser son engagement visant à aligner progressivement ses activités de prêt sur l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique.

L'ensemble des directions et bureaux de la Banque sont par ailleurs représentés au sein d'un réseau interne de correspondants Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), sous la coordination du Chef de la Division Responsabilité d'Entreprise et du Chargé de la RSE. Ce réseau couvre ainsi un large éventail de thèmes liés à la durabilité.

Des experts tiers examinent fréquemment les efforts déployés par la CEB en matière de durabilité. Les agences de notation extra-financière témoignent de la solidité de la gestion des risques et des performances ESG de la Banque. En 2021, les quatre agences de notation extra-financière qui évaluent régulièrement les performances ESG de la CEB ont confirmé leurs notations respectives, à savoir les statuts : "Prime" de la part d'ISS ESG, "Leader" de la part de MSCI ESG, "Negligible ESG Risk" de la part de Sustainalytics et "Advanced" de celle de Vigeo-Eiris.

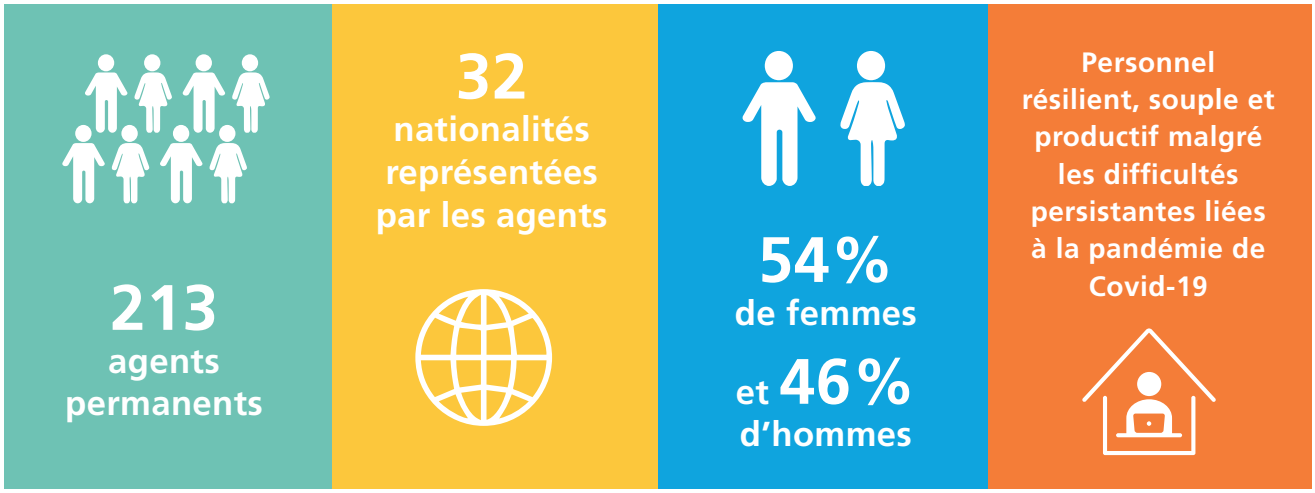
L'importance toujours croissante de la durabilité est mise en exergue par la longue pandémie de Covid-19, qui a montré comment les inégalités sociales et le sous-investissement chronique dans les infrastructures publiques interagissent avec l'accélération des crises climatique et environnementale. Par le biais de ses financements de projets, de son expertise technique et du partage des connaissances, la CEB contribue activement à des économies et à des sociétés plus durables, inclusives et résilientes en Europe. Dans le même temps, elle continue d'appliquer les principes de la durabilité à son propre fonctionnement et à sa façon de conduire ses activités. Pour ne citer que quelques exemples, en 2021, la CEB :

- a approuvé € 657 millions dans le cadre de sept prêts supplémentaires liés au Covid-19, portant le total des prêts de la CEB pour le financement lié au Covid-19 à quelque € 3,8 milliards
- a utilisé les fonds de ses donateurs afin de garantir des prêts pour € 19 millions et d'accorder des dons pour € 10 millions
- a participé à la COP26 en tant qu'observateur de la CCNUCC, et figuré parmi les signataires d'une déclaration commune sur "l'ambition climatique collective" des banques multilatérales de développement
- a commencé à compenser ses propres émissions de gaz à effet de serre en faisant appel à une jeune entreprise locale innovante
- a mis à jour ses Codes de conduite et ses principales politiques de conformité en vue, notamment, de répondre aux exigences de l'Évaluation des piliers de l'Union européenne, que la Banque a passée avec succès début 2022.

De plus amples informations sur la manière dont la CEB fait avancer les questions ESG et, plus largement, de durabilité sont disponibles dans le Rapport sur la durabilité, y compris son Index GRI (publié en parallèle du Rapport du Gouverneur).

Ressources humaines

Faits marquants



En 2021, malgré les différentes difficultés personnelles et professionnelles posées par la pandémie de Covid-19, le personnel de la CEB s'est montré résilient, agile et productif.

Effectifs

La Banque compte 149 cadres (46% de femmes et 54% d'hommes) et 64 agents de soutien (72% de femmes et 28% d'hommes). L'âge moyen du personnel de la CEB est de 49 ans, avec une ancienneté moyenne de 12 ans.

En 2021, la CEB a maintenu le recrutement à distance afin d'éviter que des postes restent vacants. Ainsi, le Gouverneur a nommé 17 agents, dont 12 nouvelles recrues. Par ailleurs, la Banque a recruté localement 5 agents temporaires pour le Bureau Projet d'Ankara, et au 31 décembre 2021, la CEB employait 9 agents temporaires à Paris, en remplacement d'agents ou pour répondre à des besoins ponctuels.

Diversité dans les nominations

En accord avec les droits et les principes édictés dans la Charte sociale européenne révisée, la Banque encourage la diversité et l'inclusion. En effet, les membres du personnel peuvent prétendre à une égalité de traitement sans discrimination directe ni indirecte, notamment en raison de leur genre, de leur âge, de leur origine raciale ou ethnique, de leur religion ou croyance, de leur orientation ou identité sexuelle ou encore de leur handicap.

La CEB surveille les indicateurs relatifs à quatre principaux aspects en matière de diversité du personnel qu'elle recrute : genre, nationalité, âge et parcours professionnel.

Genre : En 2021, les femmes représentaient 59% des nominations, ce qui contribue à l'augmentation de la part des femmes aux grades A et aux postes de grades A4 et supérieurs observée ces cinq dernières années.

En 2021, sept des 12 recrues externes étaient des femmes, contre cinq hommes. Sur le total des 12 recrues externes, les six agents recrutés à un poste de cadre étaient des femmes contre trois hommes. En revanche, parmi les recrues à un poste d'appui, une était une femme contre deux hommes. Parmi les recrues internes, un homme a été nommé à un poste vacant en tant que Directeur des Affaires Européennes et Relations Extérieures et une femme a été nommée en tant que Responsable de Pays Principale, à la tête d'une unité de Responsables de pays. Deux femmes et un homme sur fonctions ont été nommés à des postes de cadre. S'inscrivant dans la stratégie de la CEB en matière d'égalité femmes-hommes et de diversité, ces nominations ont permis d'augmenter la représentation des femmes au niveau A4 et au-delà et celle des hommes dans le personnel de soutien.

Nationalité : Les 17 nouvelles nominations externes et internes effectuées en 2021 représentent 11 nationalités différentes, y compris certains des pays les moins représentés, tels que la Bulgarie et la République de Moldova. La Banque a également accueilli son tout premier agent provenant du Kosovo.

Parcours professionnel : Ces cinq dernières années, parmi les recrues externes, 40% étaient issues d'autres organisations internationales (principalement des institutions financières internationales), 44% du secteur privé et 16% du secteur public.

► Diversité et inclusion

Les principes de l'égalité femmes-hommes et de la diversité ont été intégrés au sein des politiques et processus internes de la CEB, en particulier dans l'Arrêté du Gouverneur relatif à la nomination et la Politique de formation et de développement. Grâce aux directives de gestion des performances, les évaluateurs sont encouragés à promouvoir un environnement qui valorise et récompense de manière égale les contributions des femmes et des hommes.

Par ailleurs, la Banque a obtenu le renouvellement de sa certification EDGE en faveur de l'égalité de genre. Elle a établi un plan d'action afin de renforcer davantage la parité, en consultation avec son groupe de travail sur la diversité de genre, qui inclut des représentants, tous grades, fonctions et directions confondus. La Banque poursuivra ses efforts pour accroître la part des femmes à tous les niveaux d'encadrement, en donnant la priorité au niveau de direction, et elle s'efforcera de prendre des mesures complémentaires pour améliorer l'équilibre de genre au niveau du personnel de soutien, où les postes sont encore occupés en majorité par des femmes. La CEB se penchera également sur le manque relatif d'attractivité dans certains pays moins représentés.

Afin de promouvoir une culture de gestion inclusive, la Banque a lancé le deuxième cycle du Programme de mentorat de la CEB en mai 2021. Dans le cadre de ce programme, 15 binômes ont embarqué dans une expérience de découverte partagée. Ce cycle est dédié aux membres du personnel ayant récemment rejoint la Banque afin d'améliorer leurs connaissances institutionnelles, de développer leurs compétences et leurs réseaux internes. Ce programme a été conçu sous le prisme de la diversité en termes de genre, de nationalité, de fonctions, de grades, de types de contrats, et ne prévoit pas de limite d'âge. Au total, 29 membres du personnel participent au deuxième cycle du programme, dont 15 mentorés (9 femmes et 6 hommes, dont 13 du grade A et deux du grade B) et 14 mentors au niveau de l'encadrement (5femmes et 9 hommes).

Un pourcentage légèrement plus élevé de femmes (56%) que d'hommes (44%), correspondant à la répartition des genres tous grades confondus, a participé aux formations. En ce qui concerne le personnel des grades B et C, 76% des participants étaient des femmes et 24% des hommes, ce qui correspond à la répartition des genres à ces niveaux. Indépendamment du grade et du genre, la majorité des agents ont suivi des modules de formation axés sur les compétences fondamentales (Encadrer/Collaborer dans la nouvelle normalité, Communications, etc.) ainsi que des formations linguistiques.

Dans le cadre du travail de la CEB sur la diversité et l'inclusion, plusieurs événements de formation et séminaires ont été organisés au cours du mois de mars 2021. L'initiative a débuté par la présentation des résultats de l'enquête menée auprès du personnel de la CEB par EDGE Strategy et du plan d'action révisé visant à améliorer davantage la parité. En outre, la participation à la réunion virtuelle du Forum des femmes G20 Italie, tenu en octobre 2021, a été doublée, passant de trois à six agents (5 femmes, 1 homme ; 5 du grade A et 1 du grade B), soit toutes les personnes qui avaient exprimé leur intérêt à y assister.

► Bien-être du personnel

En partenariat avec son prestataire d'assurance maladie, la CEB a assuré un certain nombre d'initiatives afin de répondre aux préoccupations en matière de santé et de bien-être, y compris la santé mentale, et les mesures préventives. Elle a lancé une enquête sur la santé et la qualité de vie au travail, et, en fonction des résultats, elle travaillera à l'établissement d'un plan d'action visant à traiter les domaines d'amélioration début 2022.

L'association sportive de la Banque a maintenu ses activités, ce qui a permis à ses membres de prendre soin de leur santé. Pour renforcer davantage le sentiment d'appartenance à l'institution, l'association sportive a créé un club de randonnée et une chorale au sein de la CEB.

Concernant le volet préventif, la CEB a proposé à son personnel une campagne de vaccination ainsi qu'une application en ligne afin d'encourager l'activité physique en plein air. Les mécanismes de soutien actuellement à l'œuvre sont les consultations médicales en ligne et le Médiateur de la CEB.

En 2021, les membres du personnel sont progressivement retournés au bureau, conformément aux recommandations officielles du pays hôte. La Banque a continué d'organiser des ateliers sur l'ergonomie du poste de travail à domicile afin d'aider les membres du personnel à travailler depuis chez eux dans de bonnes conditions.

Afin d'optimiser ses performances globales, la CEB continuera à améliorer la flexibilité des formules de travail, à diversifier son personnel, mais aussi à fournir des opportunités d'apprentissage et de développement professionnel à ses effectifs et à en prendre soin.
des opportunités d'apprentissage et de développement professionnel à ses effectifs et à en prendre soin.

Annexes projets et prêts en 2021

Projets approuvés (par pays)

En milliers d'euros

Pays	2021		2020		Total cumulé 2017-2021	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Albanie	75 000	1,80			75 000	0,34
Allemagne	240 000	5,78	322 000	5,35	1 523 200	6,93
Andorre	8 000	0,19	12 000	0,20	20 000	0,09
Belgique	300 000	7,22			885 000	4,03
Bosnie-Herzégovine	4 000	0,10			34 635	0,16
Bulgarie					20 000	0,09
Chypre	65 500	1,57			105 500	0,48
Croatie	200 000	4,81	200 000	3,32	750 000	3,41
Espagne	429 000	10,32	797 000	13,23	2 704 000	12,31
Estonie	20 000	0,48	200 000	3,32	245 000	1,12
Finlande	240 000	5,77	120 300	2,00	630 300	2,87
France	541 000	13,01	350 000	5,81	1 409 200	6,41
Géorgie					30 000	0,14
Grèce	2 000	0,05	200 000	3,32	272 000	1,24
Hongrie	152 000	3,66	375 000	6,22	694 000	3,16
Irlande	75 000	1,80	33 700	0,56	343 700	1,57
Islande	20 000	0,48			30 000	0,14
Italie	253 600	6,10	705 000	11,70	2 175 600	9,90
Kosovo	25 000	0,60	37 000	0,61	62 000	0,28
Lettonie	15 000	0,36	150 000	2,49	192 000	0,87
Lituanie	32 800	0,79	449 000	7,45	656 800	2,99
Luxembourg	3 000	0,07			3 000	0,01
Macédoine du Nord	16 000	0,38			16 000	0,07
Malte					29 000	0,13
Moldova (République de)			70 000	1,16	102 000	0,46
Monténégro	30 000	0,72	40 000	0,66	130 000	0,59
Pays-Bas	200 000	4,81			1 276 600	5,81
Pologne	365 556	8,80	150 000	2,49	1 972 316	8,98
Portugal	188 700	4,54			413 700	1,88
République slovaque	130 000	3,13	690 000	11,45	1 032 000	4,70
République tchèque	50 000	1,20	300 000	4,98	1 135 000	5,17
Roumanie	240 300	5,78	62 000	1,03	681 300	3,10
Saint-Marin			10 000	0,17	10 000	0,05
Serbie	115 000	2,77	302 000	5,01	991 000	4,51
Slovénie	120 000	2,89			220 000	1,00
Suède			100 000	1,66	500 000	2,28
Turquie			350 000	5,81	600 000	2,73
TOTAL	**4 156 456**	**100,00**	**6 025 000**	**100,00**	**21 969 851**	**100,00**

Prêts décaissés (par pays)

En milliers d'euros

Pays	2021		2020		Total cumulé 2017-2021	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Albanie			4 000	0,09	40 000	0,24
Allemagne	249 200	6,19	381 400	8,56	1 222 792	7,46
Andorre	3 600	0,09	8 400	0,19	12 000	0,07
Belgique	170 000	4,23	60 000	1,35	515 000	3,14
Bosnie-Herzégovine	18 894	0,47	23 728	0,53	79 283	0,48
Bulgarie			100 000	2,24	325 000	1,98
Chypre	7 049	0,18	22 000	0,49	78 049	0,48
Croatie	233 506	5,80	151 308	3,40	509 530	3,11
Espagne	271 464	6,75	565 340	12,69	1 598 256	9,75
Estonie	150 000	3,73			150 000	0,91
Finlande	105 300	2,62	78 000	1,75	508 300	3,10
France	337 792	8,40	195 215	4,38	901 214	5,50
Géorgie	3 250	0,08	14 291	0,32	23 442	0,14
Grèce	61 000	1,52	157 500	3,54	218 500	1,33
Hongrie	198 000	4,92	292 915	6,58	680 264	4,15
Irlande	50 000	1,24	50 000	1,12	285 000	1,74
Islande					10 000	0,06
Italie	517 826	12,87	330 540	7,42	1 395 144	8,51
Kosovo	17 216	0,43	17 784	0,40	35 000	0,21
Lettonie	5 400	0,13	9 000	0,20	18 000	0,11
Lituanie	252 920	6,29	241 814	5,43	570 720	3,48
Macédoine du Nord	8 716	0,22	10 610	0,24	65 580	0,40
Malte	8 700	0,22			8 700	0,05
Moldova (République de)	42 127	1,05	17 473	0,39	75 092	0,46
Monténégro	36 872	0,92	22 362	0,50	91 642	0,56
Pays-Bas	165 083	4,10	199 942	4,49	1 106 600	6,75
Pologne	205 143	5,10	288 556	6,48	1 726 603	10,53
Portugal	25 200	0,63	54 300	1,22	169 500	1,03
République slovaque	60 500	1,50	485 863	10,91	872 826	5,32
République tchèque	155 000	3,85	315 000	7,07	955 000	5,82
Roumanie	42 250	1,05	137 582	3,09	292 238	1,78
Saint-Marin	3 000	0,07	7 000	0,16	10 000	0,06
Serbie	255 000	6,34	24 550	0,55	481 750	2,94
Slovénie	35 000	0,87	40 000	0,90	140 000	0,85
Suède	198 103	4,92	48 221	1,08	469 601	2,86
Turquie	130 000	3,23	100 000	2,24	759 289	4,63
TOTAL	**4 023 111**	**100,00**	**4 454 694**	**100,00**	**16 399 916**	**100,00**

Projets approuvés (par contrepartie)

En milliers d'euros

Pays	Emprunteur	Description du projet	Montant du prêt CEB	Coût total cumulé du projet
Albanie	Gouvernement	Soutien au gouvernement albanais dans ses efforts pour atténuer les effets de la pandémie de Covid-19 en fournissant des services médicaux, des consommables, des vaccins et du matériel aux personnes touchées par le virus.* Bénéficiaires finaux : les habitants du pays directement touchés par la pandémie de Covid-19, en particulier les plus vulnérables, y compris les personnes de plus de 65 ans et celles souffrant de maladies chroniques.	**60 000**	**66 000**
	Procredit Bank Albania	Soutien à la création et au maintien d'emplois en Albanie en facilitant l'accès des petites et moyennes entreprises aux ressources financières. Bénéficiaires finaux : les salariés et chômeurs de tout le pays.	**15 000**	**30 000**
Allemagne	Investitionsbank des Landes Brandenburg	Extension d'un projet approuvé en 2019 afin de cofinancer les dépenses de la campagne de vaccination Covid-19 de l'État fédéral de Brandebourg. Bénéficiaires finaux : les habitants du Brandebourg, en particulier les populations vulnérables appartenant à des groupes hautement prioritaires, tels que les personnes hébergées dans des foyers pour réfugiés ou sans abri, les personnes de plus de 80 ans et le personnel médical et infirmier.	**140 000**	**610 000**
	Leipziger Wohnungs- und Baugesellschaft mbH (LWB)	Extension d'un projet approuvé en 2019 afin de cofinancer des investissements éligibles pour la construction et la rénovation de quelque 875 logements locatifs supplémentaires. Bénéficiaires finaux : les ménages à faibles revenus, notamment les jeunes familles, les familles monoparentales, les personnes présentant un handicap, les personnes âgées, les sans-abri, les migrants et les réfugiés.	**100 000**	**458 000**
Andorre	Gouvernement	Financement partiel de dépenses liées à la modernisation et à la numérisation de l'administration publique, ainsi qu'aux investissements liés à la création d'une agence nationale de cybersécurité.* Bénéficiaires finaux : la population résidente du pays.	**8 000**	**20 600**
Belgique	Communauté Française de Belgique	Extension d'un projet destiné à soutenir les investissements visant à moderniser les infrastructures scolaires, de jeunesse, sportives et administratives.* Bénéficiaires finaux : les élèves, les étudiants et le personnel des établissements scolaires existants et à venir, y compris les enfants de migrants et de réfugiés, qui bénéficieront d'infrastructures nouvelles et rénovées, ainsi que de la création de places supplémentaires.	**300 000**	**975 000**
Bosnie-Herzégovine	Partner Microcredit Foundation	Mise à disposition de micro-prêts aux ménages privés et aux micro-entreprises pour des sous-projets d'investissement visant à accroître l'efficacité énergétique en Bosnie-Herzégovine. Bénéficiaires finaux : les personnes à faible revenu dans le pays, y compris les ménages privés et les micro-entreprises.	**4 000**	**8 000**
Chypre	Gouvernement	Soutien aux priorités du Gouvernement en matière d'éducation, visant le renforcement de la sécurité des bâtiments scolaires contre les risques sismiques, l'augmentation des capacités des écoles et l'amélioration de l'efficacité énergétique.* Bénéficiaires finaux : les élèves des écoles maternelles, primaires générales et lycées professionnels du pays, ainsi que les enseignants et le personnel éducatif.	**65 500**	**131 000**
Croatie	Hrvatska Banka za Obnovu i Razvitak (HBOR)	Contribution à la création et au maintien d'emplois, soutien au développement et à la modernisation des infrastructures sociales sur l'ensemble du territoire croate et accompagnement du pays dans les efforts qu'il déploie pour se rétablir et se reconstruire après les séismes. Bénéficiaires finaux : les salariés des TPE-PME concernées ainsi que les demandeurs d'emploi, les habitants des villes, municipalités et régions dans tout le pays, ainsi que les habitants des régions touchées par les séismes.	**200 000**	**365 000**

* Facilité de financement du secteur public (PFF)

En milliers d'euros

Pays	Emprunteur	Description du projet	Montant du prêt CEB	Coût total cumulé du projet
Espagne	Communauté de Madrid	Extension d'un projet approuvé en 2020 afin d'aider la Communauté de Madrid à poursuivre ses efforts de soutien médical aux personnes touchées par le Covid-19.* Bénéficiaires finaux : les personnes touchées par le Covid-19 dans toute la Communauté de Madrid, en particulier les plus vulnérables, telles que les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes de santé.	**200 000**	**900 000**
	Institut Municipal de l'habitatge i Rehabilitacio de Barcelona	Extension d'un projet approuvé en 2017 afin de soutenir le "Plan droit au logement 2016-2025" de la ville par la construction et l'équipement de 2 059 logements sociaux. Bénéficiaires finaux : un large éventail de la population locale, telles que les personnes à bas revenus et les personnes âgées.	**44 000**	**295 000**
	Sociedad de Infraestructuras y Medio Ambiente de Castilla y León (SOMACYL)	Soutien aux autorités dans leurs efforts pour améliorer l'environnement et la qualité de vie des citoyens en construisant des stations d'épuration des eaux usées et en améliorant l'approvisionnement en eau potable des municipalités situées dans la zone naturelle protégée de la Sierra de Francia.* Bénéficiaires finaux : les 2,4 millions d'habitants de la région de Castilla y León et environ 90 000 visiteurs annuels.	**50 000**	**101 000**
	Xunta de Galicia	Soutien aux autorités régionales galiciennes dans leurs efforts pour dispenser des services médicaux aux patients atteints du Covid-19.* Bénéficiaires finaux : les habitants de la Galice directement touchés par la pandémie de Covid-19, en particulier les personnes âgées et les personnes vulnérables présentant des problèmes de santé.	**50 000**	**100 000**
	Xunta de Galicia	Construction, agrandissement et modernisation d'hôpitaux existants dans les villes de Ferrol et de Pontevedra, ainsi que l'acquisition de matériel médical, l'augmentation du nombre de lits et la fourniture de services médicaux actuellement indisponibles, tels que la médecine nucléaire ou les soins intensifs pédiatriques. Bénéficiaires finaux : les habitants de Ferrol et de Pontevedra.	**85 000**	**222 000**
Estonie	Ville de Tartu	Soutien à la stratégie budgétaire quadriennale de la Ville de Tartu pour la construction de nouveaux équipements ainsi que la restauration, la rénovation et l'agrandissement d'équipements existants.* Bénéficiaires finaux : les habitants de Tartu et des communes environnantes, et plus particulièrement les enfants d'âge scolaire, les ménages en difficulté et les personnes âgées.	**20 000**	**119 000**
Finlande	Ville d'Espoo	Extension d'un projet approuvé en 2016 afin de soutenir les investissements dans l'éducation au cours de la période 2020-2022 et de permettre à la ville de continuer à adapter ses équipements et à développer les arrondissements en réponse à la croissance régulière de la population et à sa diversité.* Bénéficiaires finaux : les habitants de la ville d'Espoo, en particulier les enfants en crèche, les élèves et le personnel des équipements publics d'éducation, ainsi que les jeunes familles et les habitants de la ville assistant à des événements culturels ou faisant partie de clubs divers.	**80 000**	**550 000**
Finlande	Ville de Tampere	Extension d'un projet approuvé en 2016 afin de soutenir les stratégies de la Ville, ainsi que son plan d'investissement, avec des investissements qui porteront principalement sur l'amélioration des services aux habitants, y compris la construction de nouvelles structures ainsi que la restauration, la rénovation ou l'extension d'installations existantes.* Bénéficiaires finaux : un large éventail de la population locale, notamment les enfants d'âge préscolaire et scolaire, les patients et le personnel de santé, les jeunes familles, les seniors et les adeptes d'activités sportives.	**60 000**	**434 000**
Finlande	Office des services environnementaux de la région d'Helsinki (HSY)	Soutien au plan d'investissement sur dix ans de la HSY visant à moderniser et développer les réseaux de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usées dans la région de la capitale Helsinki.* Bénéficiaires finaux : les quelque 1,2 million d'habitants de la région, ainsi que les habitants récemment installés dans des zones à faible densité de population.	**100 000**	**300 000**

Projets approuvés (par contrepartie)

En milliers d'euros

Pays	Emprunteur	Description du projet	Montant du prêt CEB	Coût total cumulé du projet
France	Adoma	Extension d'un projet approuvé en 2015 afin de poursuivre le financement d'investissements dans la gestion, l'amélioration et le renouvellement du parc immobilier d'Adoma au titre de son Plan stratégique de patrimoine 2012-2028. Les interventions programmées visent à offrir de meilleures conditions d'accueil pour les populations prioritaires et vulnérables bénéficiaires. Bénéficiaires finaux : principalement des travailleurs migrants et groupes vulnérables, en particulier des familles en situation de précarité, des personnes isolées, des demandeurs d'asile, des sans-abri et des personnes en situation d'urgence.	**100 000**	**400 000**
	Caisse des Dépôts et Consignations	Extension d'un projet approuvé en 2016 pour assurer la pérennité du financement d'opérations de construction et de rénovation de logements et structures d'accueil couverts par le segment "habitat spécifique" de la CDC. Celui-ci comprend notamment les établissements médico-sociaux, l'habitat des jeunes, le logement accompagné et les aires d'accueil pour les gens du voyage. Bénéficiaires finaux : des jeunes de 16 à 30 ans, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des étudiants et des gens du voyage.	**150 000**	**600 000**
	Caisse des Dépôts et Consignations	Extension complémentaire d'un projet approuvé en 2016 afin de poursuivre le financement d'opérations de construction et de rénovation de logements et structures d'accueil dans le segment de l'"habitat spécifique" de la CDC. Ces activités s'inscrivent de fait dans le cadre du plan de relance (France Relance) des pouvoirs publics français. Bénéficiaires finaux : les populations vulnérables du segment "habitat spécifique" de la CDC.	**150 000**	**900 000**
	Département de Gironde	Construction, rénovation, entretien et mise aux normes de collèges publics situés dans le Département de la Gironde afin de créer de meilleures conditions d'apprentissage, de vie et de travail pour les collégiens et la communauté éducative.* Bénéficiaires finaux : les élèves actuels et futurs, les agents départementaux en charge de la maintenance et de la restauration, ainsi que les membres du personnel enseignant et administratif des collèges publics de Gironde.	**100 000**	**647 000**
	SCI AUBER	Reconstruction, rénovation et extension des bâtiments du Campus historique de l'ICAM à Lille, école d'ingénieurs créée en 1898, pour le doter d'installations adaptées aux besoins présents et futurs des étudiants et autres usagers du campus. Bénéficiaires finaux : étudiants, chercheurs et quelque 120 membres du personnel enseignant et administratif, ainsi que le grand public.	**20 000**	**35 000**
	SCI Campus Pasteur Lille	Poursuite (Phase 2) du projet de restructuration et de modernisation du campus de recherche de l'Institut Pasteur de Lille (IPL). La seconde phase porte sur la construction de deux nouveaux bâtiments afin de compléter les infrastructures existantes réhabilitées dans le cadre d'un projet approuvé en 2019 (Phase 1). Bénéficiaires finaux : les équipes de recherche de l'IPL, les patients du Pôle Santé/Prévention Longévité ainsi que les salariés des entreprises/ start-up partenaires des secteurs de la santé, de la recherche innovation et du médicament.	**21 000**	**38 400**
Grèce	Cooperative Bank of Karditsa	Contribution à la création d'activités indépendantes, à la création et au maintien d'emplois durables et au renforcement de la cohésion sociale dans les territoires ruraux. Ce projet facilitera l'accès au crédit pour les TPE-PME, qui pourront ainsi développer leur activité et couvrir leurs besoins en fonds de roulement. Bénéficiaires finaux : les salariés de TPE-PME existantes et les personnes sans emploi de Thessalie et des régions voisines de l'Épire et de la Grèce centrale.	**2 000**	**4 000**
Hongrie	Gouvernement	Extension d'un projet approuvé en 2020 afin d'aider le Gouvernement à poursuivre ses efforts de soutien médical aux personnes touchées par le Covid-19 et au personnel médical au premier rang contre la maladie.* Bénéficiaires finaux : les habitants du pays, en particulier ceux touchés par le Covid-19 et qui ont besoin de soins médicaux.	**152 000**	**654 000**

* Facilité de financement du secteur public (PFF)

En milliers d'euros

Pays	Emprunteur	Description du projet	Montant du prêt CEB	Coût total cumulé du projet
Irlande	Housing Finance Agency PLC	Augmentation de l'offre de logements spécialement conçus pour les étudiants (PBSA) et réduction de la dépendance au secteur locatif traditionnel. Bénéficiaires finaux : les étudiants nationaux et internationaux, y compris ceux issus de groupes vulnérables tels que les étudiants-parents (vivant seuls) et les étudiants présentant un handicap.	**75 000**	**400 000**
Islande	Municipality Credit Iceland	Amélioration des conditions de vie dans les zones urbaines et rurales par la revitalisation et la modernisation des infrastructures publiques et protection de l'environnement. Bénéficiaires finaux : les municipalités Islandaises.	**20 000**	**40 000**
Italie	Cassa Depositi E Prestiti Societa per Azioni	Soutien à l'accès aux ressources financières pour financer des investissements en immobilisations corporelles destinés à améliorer la résilience des TPE-PME ainsi que le maintien d'emplois. Bénéficiaires finaux : les salariés des TPE-PME éligibles à un financement dans tout le pays.	**150 000**	**300 000**
	IREN SpA	Mise en œuvre du plan d'investissement d'IREN SpA en matière de chauffage urbain pour la période 2021-2025 dans la métropole turinoise afin de réduire la pollution atmosphérique.* Bénéficiaires finaux : les habitants de la ville de Turin et de sa métropole.	**80 000**	**198 000**
	Istituto Per Il Credito Sportivo	Extension d'un projet approuvé en 2018 visant à étendre ses objectifs en incluant le soutien aux associations de sport amateur à but non lucratif dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Bénéficiaires finaux : les habitants de communes italiennes et les membres d'associations et clubs de sport amateur à but non lucratif.	**20 000**	**470 000**
	PerMicro S.p.A.	Promotion de l'inclusion sociale et financière de personnes qui n'ont, dans le meilleur des cas, qu'un accès limité au système bancaire traditionnel, l'accent étant mis sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Bénéficiaires finaux : des entrepreneurs, en particulier des femmes et des jeunes, des familles à bas revenus et des personnes appartenant à des groupes vulnérables ou issues de l'immigration.	**3 600**	**7 200**
Kosovo	Gouvernement	Extension d'un projet approuvé en 2020 afin de soutenir les autorités du Kosovo dans la poursuite de leurs efforts pour dispenser des soins médicaux aux personnes touchées par le Covid-19.* Bénéficiaires finaux : les habitants du pays, en particulier les personnes atteintes, ainsi que le personnel médical exposé au virus.	**25 000**	**104 500**
Lettonie	Université de Lettonie (UL)	Soutien à la construction de deux bâtiments supplémentaires (*Maison de la Santé et Maison des Sports*) sur le campus de l'université, ainsi que des investissements pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Bénéficiaires finaux : plus de 15 000 étudiants et 3 000 employés de l'UL, ainsi que les visiteurs quotidiens d'autres districts de Riga.	**15 000**	**38 300**
Lituanie	Compagnie des eaux de Kaunas	Amélioration de l'approvisionnement en eau et de sa qualité, et réduction des effets néfastes sur les eaux de surface et souterraines.* Bénéficiaires finaux : les quelque 340 000 habitants de la Ville et de l'arrondissement de Kaunas.	**28 800**	**65 500**
	L'Union centrale de crédit Lituanienne (Lietuvos centrinė kredito unija)	Soutien à la création et la préservation d'emplois en facilitant l'accès des micro-entrepreneurs aux ressources financières. Bénéficiaires finaux : les employés actuels et les chômeurs du pays, en particulier les micro-entrepreneurs et les petits exploitants des zones rurales.	**4 000**	**8 000**
Luxembourg	REDI Economic Development SA	Amélioration de l'accès au financement afin de renforcer l'activité économique dans et au-delà des communautés roms, à soutenir l'emploi et la création d'emplois, à renforcer l'autosuffisance et à encourager les liens commerciaux entre les Roms et les réseaux de marché habituels. Bénéficiaires finaux : entrepreneurs roms, entrepreneurs non roms actifs dans les communautés roms, TPE-PME appartenant à des Roms et TPE-PME qui emploient des Roms en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie et en Macédoine du Nord.	**3 000**	**4 000**
Macédoine du Nord	Microcredit Foundation Horizonti	Soutien à la création et la préservation d'emplois en facilitant l'accès aux ressources financières pour les micro-entrepreneurs. Bénéficiaires finaux : employés existants et chômeurs dans tout le pays, y compris les Roms et les femmes entrepreneurs.	**1 000**	**2 000**

Projets approuvés (par contrepartie)

En milliers d'euros

Pays	Emprunteur	Description du projet	Montant du prêt CEB	Coût total cumulé du projet
Macédoine du Nord	Procredit Bank Skopje	Soutien à la création et au maintien d'emplois en facilitant l'accès des petites et moyennes entreprises aux ressources financières. Bénéficiaires finaux : les salariés des TPE-PME et chômeurs de tout le pays.	**15 000**	**30 000**
Monténégro	Fonds d'investissement et de développement du Monténégro	Amélioration de la qualité de vie et réduction des inégalités territoriales en soutenant les investissements dans les équipements collectifs locaux prioritaires des municipalités défavorisées. Bénéficiaires finaux : les habitants du pays, en particulier ceux qui vivent dans des municipalités sous-équipées.	**30 000**	**40 000**
Pays-Bas	Stichting Nationaal Warmtefonds (Fonds national de chauffage / NWF)	Extension d'un projet afin de soutenir le programme d'économies d'énergie de la NWF en finançant sa 3ème phase et poursuivre le programme de transition énergétique aux Pays-Bas. Bénéficiaires finaux : les propriétaires et les associations de propriétaires, ainsi que les étudiants et les enseignants de tout le pays.	**200 000**	**900 000**
Pologne	École d'économie de Varsovie (WSE)	Amélioration et accroissement de l'accès et de la qualité de l'enseignement universitaire public, ainsi que de la recherche en économie, grâce à des investissements en capital dans les infrastructures universitaires publiques. Bénéficiaires finaux : les étudiants et le personnel enseignant et administratif de WSE, y compris des étudiants issus de milieux défavorisés et présentant un handicap.	**15 556**	**24 889**
	PKO Leasing S.A. (PKOL)	Soutien à la création d'emplois permanents et saisonniers, ainsi qu'à la préservation d'emplois existants, en facilitant l'accès aux ressources financières pour les micros, petites et moyennes entreprises. Bénéficiaires finaux : les salariés actuels des TPE-PME et les chômeurs de tout le pays, y compris les femmes entrepreneures et les entreprises dirigées par des femmes.	**200 000**	**400 000**
	Santander Leasing S.A.	Soutien à la création et au maintien d'emplois en facilitant l'accès des TPE-PME aux ressources financières, contribuant ainsi à préserver les emplois pendant la pandémie et à financer la relance après la crise du Covid-19. Bénéficiaires finaux : les salariés actuels des TPE-PME et les chômeurs de tout le pays, et notamment des femmes entrepreneures et des sociétés dirigées par des femmes.	**150 000**	**300 000**
Portugal	Région Autonome de Madère (RAM	Soutien à la construction du nouvel hôpital central de Madère, afin de remplacer le complexe hospitalier actuel sur deux sites et de fournir à la population résidente et aux visiteurs de Madère une meilleure qualité et un meilleur accès aux services de santé publics. Bénéficiaires finaux : la population résidente de la Région Autonome de Madère et ses visiteurs, ainsi que le personnel hospitalier et les étudiants en médecine.	**158 700**	**350 800**
	Câmara Municipal de Lisboa (Municipalité de Lisbonne)	Soutien à la Municipalité de Lisbonne dans ses efforts pour fournir une assistance médicale adéquate aux personnes touchées par le Covid-19 et afin de réduire l'impact de la crise sur les entreprises locales, entités culturelles et entreprises à vocation sociale.* Bénéficiaires finaux : les quelques 545 000 habitants de Lisbonne directement touchés par la pandémie de Covid-19, ainsi que les petites et moyennes entreprises locales, les entités culturelles et les entreprises sociales.	**30 000**	**33 500**
République slovaque	Région autonome de Trnava	Financement de besoins d'investissement locaux et aide afin d'accélérer et faciliter la réalisation de projets financés par les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) et le Mécanisme de relance et de résilience (FRR) de l'Union européenne, afin de renforcer le développement futur de la région autonome de Trnava. Bénéficiaires finaux : les 565 000 habitants de la région autonome de Trnava et les régions voisines de République slovaque, de République tchèque, d'Autriche et de Hongrie.	**30 000**	**42 857**
	Région autonome de Žilina	Facilité de cofinancement de l'Union européenne afin de combler les besoins de financement soutenant les futurs sous-projets financés par le mécanisme de relance et de résilience de l'UE (FRR) et les Fonds structurels européens et le Fonds de cohésion (ESI), et ainsi renforcer le développement de la région autonome de Žilina. Bénéficiaires finaux : les 691 000 habitants de la région autonome de Žilina et les régions voisines de République slovaque, de République tchèque et de Pologne.	**40 000**	**80 000**

* Facilité de financement du secteur public (PFF)

En milliers d'euros

Pays	Emprunteur	Description du projet	Montant du prêt CEB	Coût total cumulé du projet
République slovaque	Slovenská záručná a rozvojová banka, a.s. (SZRB)	Soutien à SZRB dans ses efforts afin de faciliter l'accès au financement des TPE-PME et des entités régionales et locales, en mettant l'accent sur le financement de sous-projets soucieux de la protection de l'environnement. Bénéficiaires finaux : les employés des TPE-PME éligibles, les chercheurs d'emplois et les habitants des municipalités et régions éligibles.	**60 000**	**120 000**
République tchèque	Českomoravská záruční a rozvojová banka, a.s. (Banque tchéco-morave de garantie et de développement - CMZRB)	Amélioration des conditions de vie en cofinançant des investissements visant à revitaliser et à moderniser les infrastructures publiques tant urbaines que rurales et à fournir des financements relais, à moyen et à long terme, à des entités publiques ou privées opérant dans les secteurs de la protection de l'environnement. Bénéficiaires finaux : les utilisateurs des services publics et d'infrastructures du pays.	**50 000**	**100 000**
Roumanie	Gouvernement	Réhabilitation, achèvement et/ou construction de six bâtiments historiques et deux bâtiments culturels inscrits sur la liste des infrastructures patrimoniales et culturelles prioritaires en Roumanie, afin d'améliorer l'état matériel des monuments et des bâtiments, préserver leur valeur architecturale et historique et promouvoir le développement des activités culturelles. Bénéficiaires finaux : les habitants du pays, y compris les visiteurs et les spectateurs des huit sites historiques et culturels visés par le projet.	**216 000**	**270 000**
	Fonds de Roumanie pour l'éducation des Roms	Extension d'un projet approuvé en 2018 afin de combler les manques temporaires de trésorerie et faciliter la mise en œuvre de trois nouveaux projets d'éducation financés par l'UE. Bénéficiaires finaux : élèves roms et non roms issus de communautés défavorisées ainsi que leurs parents et enseignants.	**1 000**	**6 800**
	"Secteur 4" de la Municipalité de Bucarest	Financement d'investissements municipaux visant à répondre à différentes priorités environnementales et sociales identifiées par les autorités locales.* Bénéficiaires finaux : les 335 000 habitants du "Secteur 4" de Bucarest, ainsi que le reste de la population de la ville.	**23 300**	**66 700**
Serbie	Gouvernement	Amélioration et augmentation de l'accès à des études supérieures de qualité au moyen d'investissements dans les équipements universitaires publics. Bénéficiaires finaux : les étudiants de l'Université de Belgrade, en particulier les 13 000 étudiants des facultés sélectionnées au titre de sous-projets, ainsi que les étudiants de segments vulnérables de la population, notamment en raison de leur genre, et ceux présentant un handicap ou issus de milieux défavorisés.	**95 000**	**155 200**
	Gouvernement	Financement d'investissements liés à la reconstruction de deux centres d'entraînements équipés d'installations d'aviation civile et de loisirs, ainsi que de logements pour les étudiants ; à l'acquisition de matériel aéronautique à des fins de formation et de simulation ; à la numérisation des processus d'enseignement et de formation ainsi qu'à l'achat de moyens de transport. Bénéficiaires finaux : les étudiants serbes, en particulier ceux de Belgrade et Vršac.	**20 000**	**39 118**
Slovénie	Banque slovène d'exportation et de développement (SID Banka)	Soutien à l'amélioration des conditions de vie dans les zones urbaines et rurales par le biais d'investissements cofinancés dans le domaine de la revitalisation et la modernisation des infrastructures publiques tant urbaines que rurales. Bénéficiaires finaux : les utilisateurs de services et d'infrastructures publics dans tout le pays.	**50 000**	**100 000**
	Fonds pour le logement de la République de Slovénie (HFRS)	Construction de bâtiments avec des parkings souterrains ou de surface, financement d'infrastructures du service public connexes, des accès et routes sur le site, de l'aménagement paysager et autres travaux s'y rapportant. Bénéficiaires finaux : les jeunes, les ménages à faibles à moyens revenus, en particulier ceux ayant des enfants, les personnes présentant un handicap et les personnes âgées dans tout le pays.	**70 000**	**141 000**
TOTAL			**4 156 456**	**13 801 364**

Notes au lecteur

► Dénomination

Depuis sa création en 1956, la Banque a connu trois dénominations successives. Depuis le 1er novembre 1999, elle est connue sous le nom de CEB – Banque de Développement du Conseil de l'Europe.

► États membres

Au 31 décembre 2021, la Banque compte 42 États membres : Albanie, Allemagne, Andorre, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldova (République de), Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

► Statuts

Les premiers statuts ont été adoptés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 16 avril 1956 (résolution (56)9). Les nouveaux statuts, adoptés par le Comité des Ministres le 16 juin 1993 (résolution (93)22) sont entrés en vigueur le 18 mars 1997 après leur ratification par l'ensemble des États membres.

► Pays du groupe cible

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Moldova (République de), Monténégro, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie et Turquie.

► Projet approuvé

Projet présenté au Conseil d'administration qui en a approuvé le financement.

► Prêt décaissé

Prêt effectivement versé au bénéficiaire.

► Tranche de prêt

Le financement est versé par tranches, selon l'avancement des travaux, jusqu'au montant du plafond autorisé par le Conseil d'administration.

► Engagement de financement

Fraction de projets encore en attente de financement, pour lesquels un contrat-cadre a été signé.

► Compte de dividendes sociaux (CDS)

Abondé pour l'essentiel de la part approuvée par les actionnaires des revenus annuels de la Banque affectés à ce compte, il est utilisé pour financer les subventions destinées aux projets à impact social élevé. Celles-ci peuvent prendre la forme de bonifications d'intérêt, d'aide à l'assistance technique, de garanties de prêt ou de contributions.

► Encours de prêts

Montant total des prêts décaissés et non encore remboursés.

► Capital souscrit

Titres de participation émis par la CEB et souscrits par ses membres.

► Capital appelé

Capital total payé et à payer.

► Capital appelable

Différence entre le capital souscrit et le capital appelé.



Imprimé à 30 exemplaires

Crédits photos :

Couverture : kali9, p. 2-3 shironosov, p. 5 Elliot Verdier, p. 10 FG Trade, p. 11 Tommy Cahill, p. 12 flavijus, p. 13 Maurizio Milanesio, p. 14 Geber86, p. 15 Joa Souza, p. 16-1 MarsBars, p. 16-2 Miguel Valente, p. 17 Xunta de Galicia, p. 18 onurdongel, p. 19 monkeybusinessimages, p. 20-1 SDI Productions, p. 20-2 SolStock, p. 21 Mediaspeed d.o.o., Cvetko Borut, p. 22 Peter Usbeck, p. 23 damircudic, p. 24 officek_ki, p. 25 Sylvie Dupic, p. 26 Zoran Mircetic, p. 27 CEB, p. 28-1 architetta, p. 28-2 Avatar_023, p. 29 Frank Harms, p. 32 CEB, p. 33 CEB, p. 36 ipopba, p. 41 RHP/Ismir Hodžić, p. 42 CEB, p. 43 CEB, p. 44 CEB, p. 45 ilbusca, p. 46 Teradat_Santivivut, p. 50 Chagin, p. 52 Sylvie Dupic.

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 47 55 55 00
Fax : +33 (0)1 47 55 03 38
Swift : CEFPFRPP
www.coebank.org

ISSN 2221-0105 (En ligne)
ISSN 1563-2598 (Imprimé)

Production : Carré communication
Impression : Azaprim